



Date de la convocation	9 octobre 2024
Membres en exercice	168
Présents	54
Représentés	41

Envoyé en préfecture le 18/10/2024  
Reçu en préfecture le 18/10/2024  
Publié le 18/10/2024  
ID : 031-200023596-20241017-CS\_20241017\_04-DE



**CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2024**

**n°D20241017 - 04**

**Objet : Rapport sur le prix et la qualité des services (RPQS). Exercice 2023**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts du Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

**Considérant** qu'en application de l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient à Réseau31 de présenter annuellement un rapport contenant divers indicateurs relatifs à l'année écoulée ;

**Considérant** que le rapport présenté porte sur la qualité et les prix des services d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif fournis en 2023 par Réseau31 aux usagers des collectivités adhérentes ;

**Vu** le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

**Décide**

**Article unique :** d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif de Réseau31 pour l'exercice 2023, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

<b>Résultat du vote</b>	Pour	95	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

**Sébastien VINCINI**  
Président

Annexe : RPQS 2023

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 18/10/2024

ID : 031-200023596-20241017-CS\_20241017\_04-DE

Berser  
Levraut

**RÉSEAU31**  
service public de l'eau



# RAPPORT ANNUEL

## 2023

RÉSEAU31, SERVICE PUBLIC DE L'EAU EN HAUTE-GARONNE

## SOMMAIRE

### 2023, LES CHIFFRES CLÉS

Adhérents, population, eau potable, assainissement collectif..... 4

### UNE VISION GLOBALE DU CYCLE DE L'EAU

Pourquoi avoir une vision globale du cycle de l'eau et de quoi parle-t-on ? ..... 6

### ORGANISER LA PROXIMITÉ

Une gouvernance déconcentrée..... 8

### ANTICIPER

Un territoire dynamique en constante évolution ..... 10

S'adapter aux conséquences du dérèglement climatique ..... 12

L'eau au cœur de la bifurcation écologique ..... 12

Conseiller, diffuser l'expertise ..... 13

### PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Les prélèvements d'eau dans le milieu naturel réalisés par Réseau31 ..... 14

Les prélèvements pour la production d'eau potable par Réseau31 ..... 15

Les prélèvements d'eau dans la Garonne pour le Système de Saint-Martory ..... 17

Les achats et ventes d'eau réalisés par Réseau31 ..... 18

La gestion intégrée de la ressource en eau ..... 20

Le pilotage du multi-usage : l'organisme unique ..... 22

Un suivi précis de la qualité de l'eau distribuée ..... 24

La gestion des infrastructures d'eau potable ..... 25

Quelques faits marquants de 2023 en matière d'eau potable ..... 26

Des réalisations multiples partout sur le territoire ..... 28

Les tarifs ..... 29

### VEILLER À AMÉLIORER DES MILIEUX

L'assainissement non collectif ..... 30

L'assainissement collectif ..... 33

S'assurer de la qualité du traitement des eaux usées ..... 40

Quelques exemples d'investissements ..... 41

Les tarifs ..... 42

Une gestion intégrée des eaux pluviales ..... 42

L'évolution de la qualité des milieux ..... 43

### S'INSCRIRE PLEINEMENT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Crise énergétique : une opportunité de changement ! ..... 45

Le développement des énergies renouvelables ..... 45

### COOPÉRER ET INNOVER

Une orientation politique affirmée ..... 46

Des engagements ..... 46

Des actions communes entre collectivités ..... 49

Recherche et développement ..... 49



**SÉBASTIEN  
VINCINI**  
Président  
de Réseau31

## L'EAU AU CŒUR DE LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE

Pour être compatible avec une approche sociale, la bifurcation écologique nécessite d'être exigeants sur la qualité du service offert aux usagers.

C'est pourquoi, avec les élus de Réseau31, nous avons souhaité que la proximité géographique s'accompagne d'une écoute renforcée et d'une prise en compte quotidienne des préoccupations des habitants, tout en gardant le cap d'une transformation de nos modes d'intervention au service de l'amélioration globale de nos milieux.

Je suis persuadé que le progrès social est à la source d'une meilleure prise en compte de l'environnement, de nos milieux. Notre approche de l'aménagement s'inscrit dans cette droite ligne. Nous faisons en sorte de maintenir et de développer les activités de nos territoires.

C'est la raison pour laquelle Réseau31 intervient sur l'ensemble du cycle de l'eau, pour mieux anticiper, s'adapter et faire en sorte de produire durablement une eau de qualité. C'est le sens de notre action dans la durée, c'est le sens de l'ensemble des actions menées en 2023 que je vous propose de découvrir à travers ce rapport.

Bonne lecture !

Devenez acteur du service de l'Eau en Haute-Garonne.

Questions, conseils, demandes spécifiques, nous vous donnons rendez-vous sur notre site [www.reseau31.fr](http://www.reseau31.fr) et sommes à votre écoute pour toute information.

# 2023, LES CHIFFRES CLÉS

**ADHÉRENTS**  
**240**  
 COMMUNES

**3**  
 SYNDICATS

**11**  
 EPCI

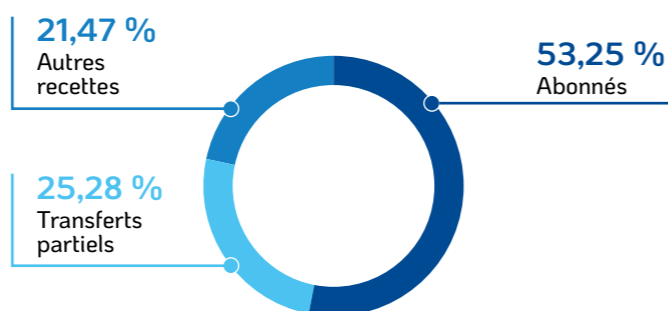
**POPULATION**  
**532 122**

**372**  
 AGENTS

## EAU POTABLE

CAPTAGES	164
UDI	105
USINE	5
STATIONS DE TRAITEMENT	16
RÉSERVOIRS	262
STATIONS POMPAGE, REPRISE, SURPRESSION, BRISE CHARGE...	61
RÉSEAUX	2 502 176
ABONNÉS	58 866

### Répartition chiffre d'affaire activité eau potable



## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

STATIONS D'ÉPURATION	132
POSTES / OUVRAGES	408
RÉSEAUX	1 401 503
ABONNÉS	82 139

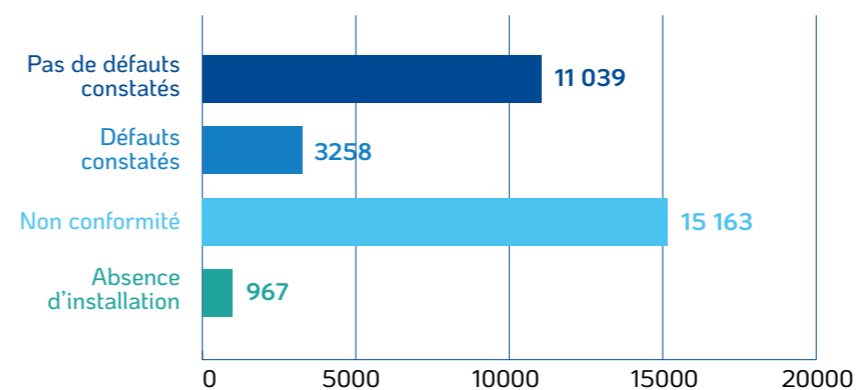
### Répartition chiffre d'affaire activité assainissement collectif



## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF | 52 831 INSTALLATIONS

### ÉTAT DU PARC (DEGRÉ DE CONNAISSANCE DU PARC)

58%



## EAU BRUTE

MICRO CENTRALE	2
POINTS DE MESURE	95
POSTES / OUVRAGES	14
RÉSERVOIRS / RETENUES	5

## Eaux PLUVIALES

3 POSTES / OUVRAGES

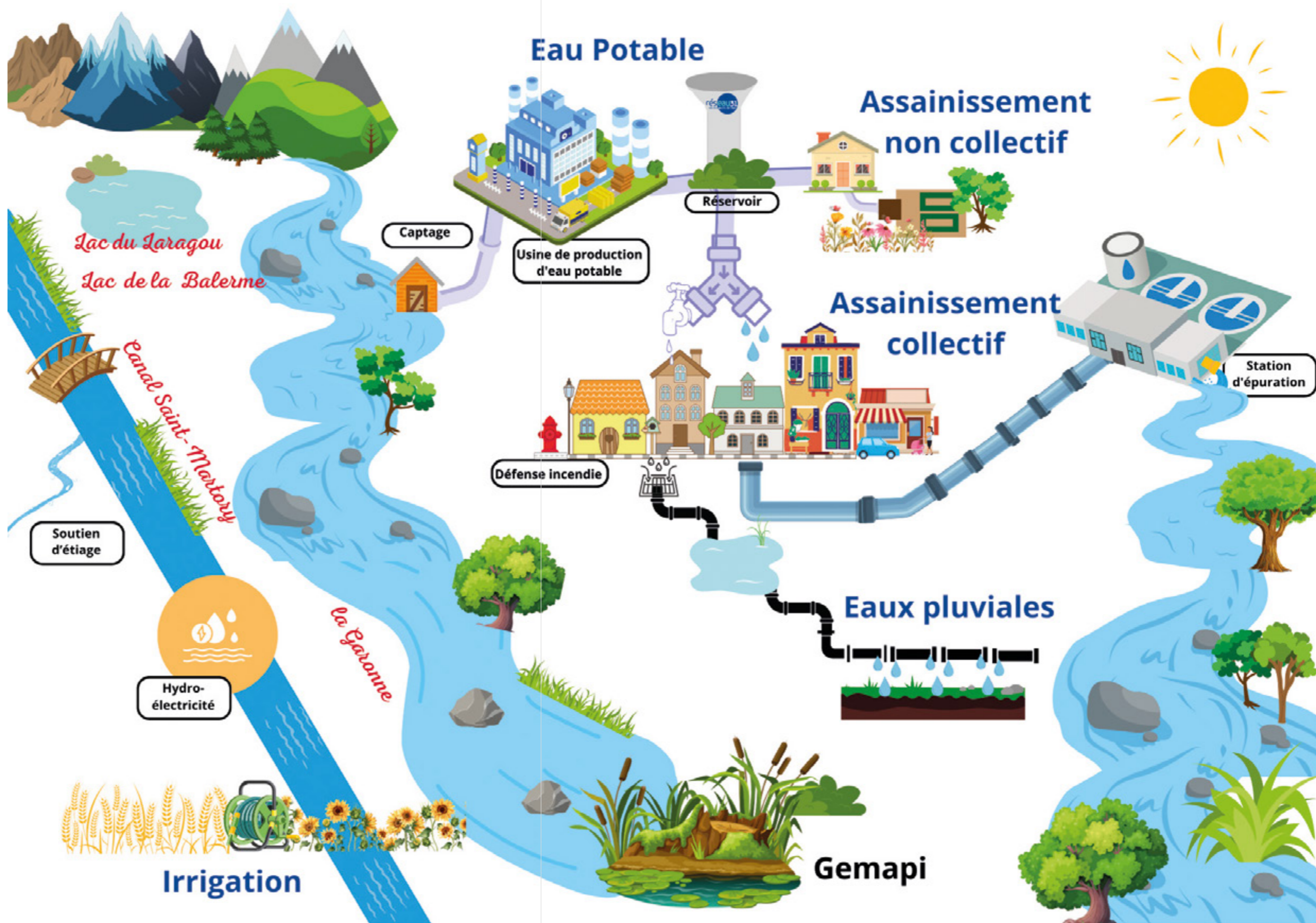
## URBANISME

CU	849
DP	452
PA	153
PC	827



# UNE VISION GLOBALE DU CYCLE DE L'EAU

POURQUOI AVOIR UNE VISION GLOBALE DU CYCLE DE L'EAU ET DE QUOI PARLE-T-ON ?

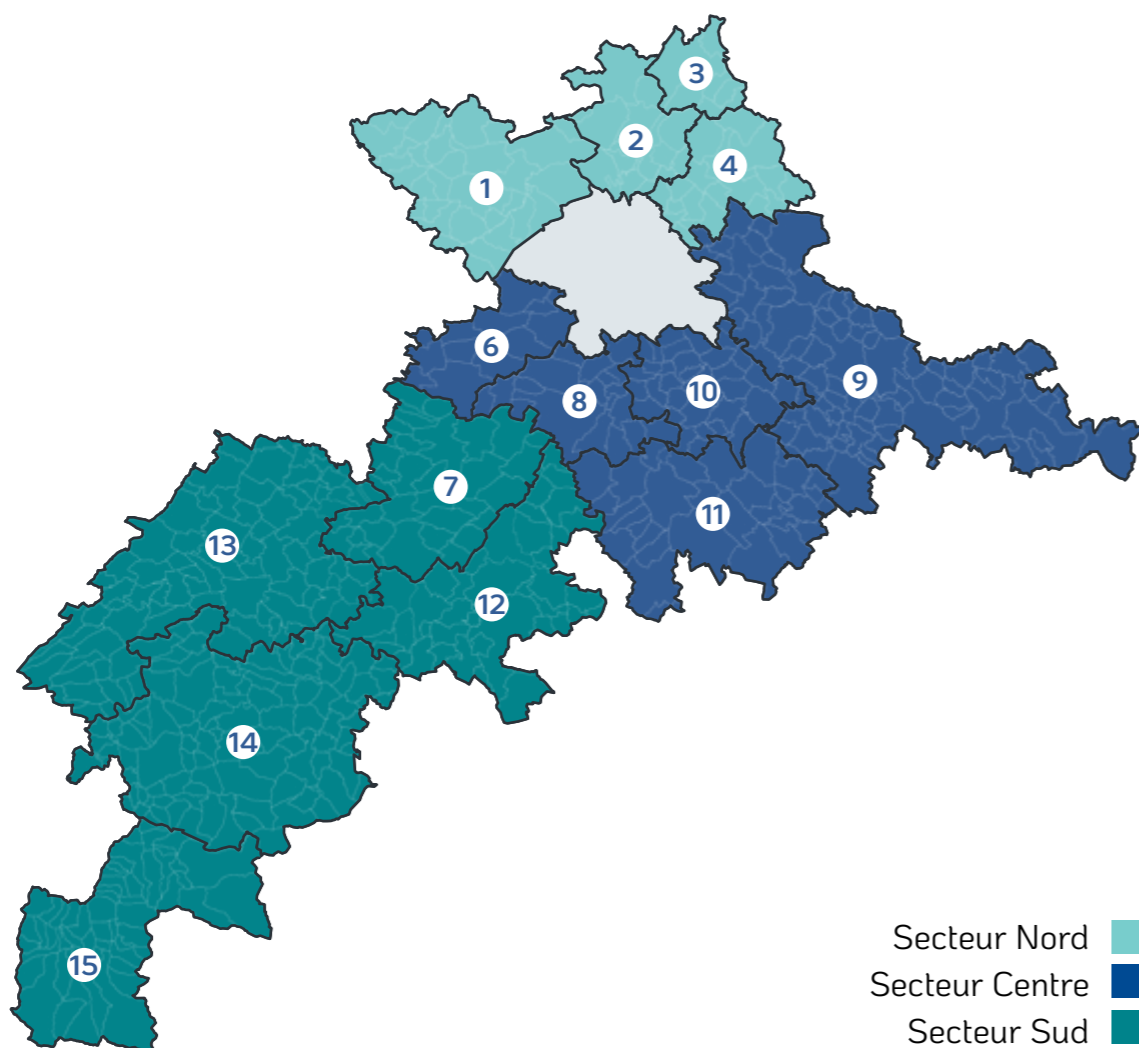




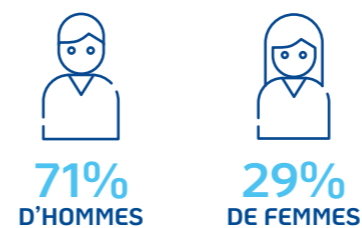
## ORGANISER LA PROXIMITÉ UNE GOUVERNANCE DÉCONCENTRÉE...

### TROIS TYPES D'INSTANCES :

- **Les Commissions Territoriales** : Échelons essentiels de la proximité, les Commissions Territoriales sont pilotées par une Présidente ou un Président, et regroupent tous les élus des collectivités adhérentes de leur territoire. Ces élus gèrent au quotidien les actions à entreprendre sur le territoire (relations avec les usagers, investissements...). Ils élisent également leurs représentants au Conseil Syndical.
- **Le Bureau Syndical** : gère les affaires courantes communes à l'ensemble de la collectivité. Il regroupe le Président de Réseau31, les Présidents des Commissions Territoriales et trois élus du Département,
- **Le Conseil Syndical** : il regroupe les élus désignés par les Commissions Territoriales. Il se réunit 3 à 4 fois par an, pour les principales échéances budgétaires.



### DES ÉQUIPES AU PLUS PRÈS DES ADHÉRENTS :



**372**  
AGENTS

364 au 31/12/2022

ÂGE MOYEN 45 ANS

**292**

EMPLOYÉS  
DIRECTEMENT  
PAR LA  
COLLECTIVITÉ

284 au 31/12/2022

**80**

MIS À  
DISPOSITION  
PAR LE CD31

80 au 31/12/2022

### UNE STRUCTURE PRINCIPALEMENT TECHNIQUE... TOURNÉE VERS L'INTERVENTION SUR LES TERRITOIRES

Intervenant sur l'ensemble du cycle de l'Eau, Réseau31 porte trois valeurs essentielles :

- **la proximité** : organisation déconcentrée sur 15 territoires, des services présents au cœur des territoires, disponibles 24h/24 et 7j/7,
- **la solidarité** : être garant d'une gestion solidaire du cycle de l'eau pour permettre à tous l'accès à un service de qualité quel que soit le territoire,
- **une gestion durable** : protéger durablement l'environnement et préserver le patrimoine technique et naturel au profit des générations futures

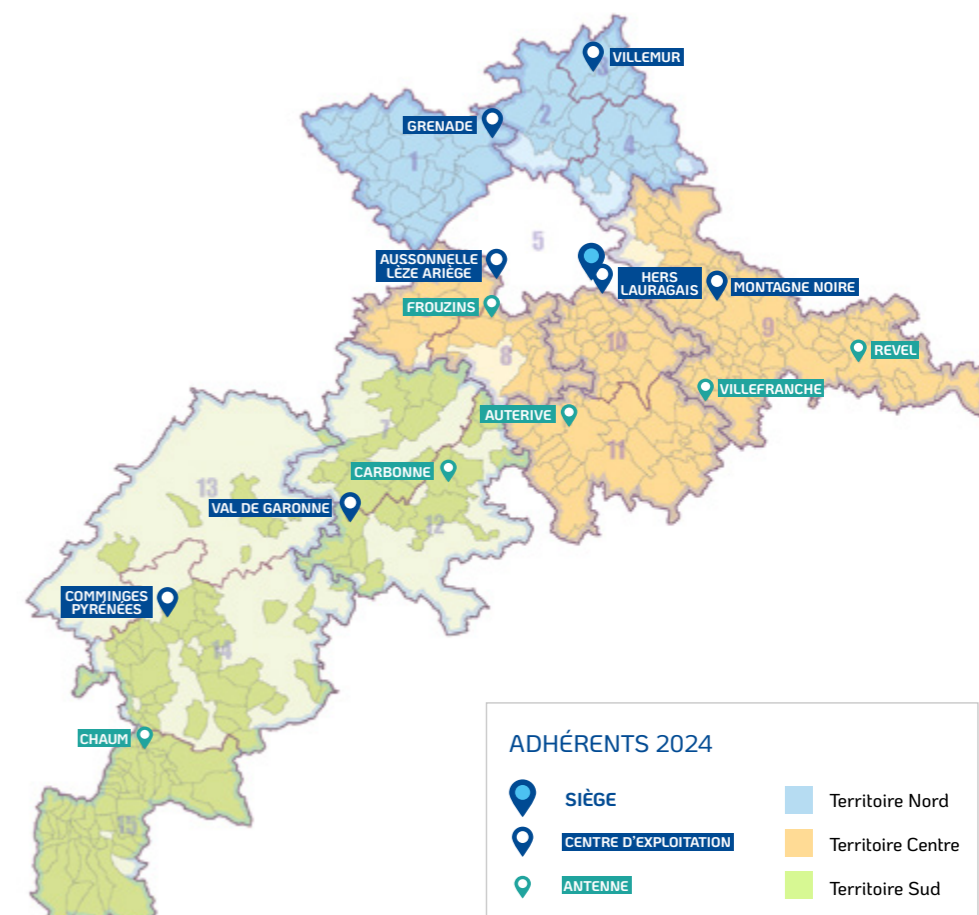


Figure 1 : Localisation des agents de Réseau31 sur les territoires

Pour une meilleure efficacité du service public, et un partage d'expériences entre collectivités, Réseau31 adhère à l'association France Eau Publique et à l'association Amorce.

De même, pour une meilleure coopération entre opérateurs européens et pour porter efficacement la voix du service public, Réseau31 adhère à l'association Aqua Publica Europae.

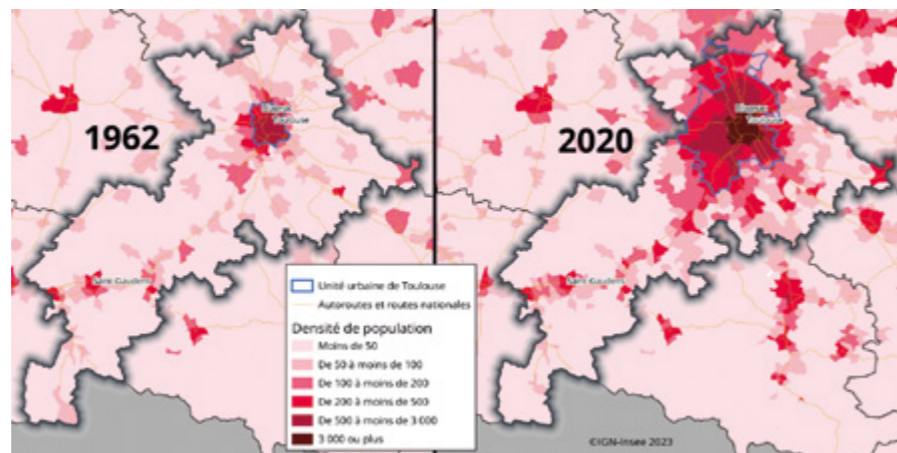
[www.france-eaupublique.fr](http://www.france-eaupublique.fr)  
[amorce.asso.fr](http://amorce.asso.fr)

[www.aquapublica.eu](http://www.aquapublica.eu)

# ANTICIPER UN TERRITOIRE DYNAMIQUE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

La Haute-Garonne connaît **une évolution constante de sa population** depuis plusieurs dizaines d'année. Dans le cadre de sa publication « Analyses Occitanie, n° 141 de Septembre 2023 » l'INSEE souligne que la Haute-Garonne est **l'un des quatre départements où la population augmente le plus vite en France métropolitaine.**

**Le pôle toulousain en particulier** attire toujours de nouvelles populations, notamment des jeunes. Neuf Haut-Garonnais sur dix habitent dans l'aire d'attraction de Toulouse.



Extrait de la note d'analyse sur l'Occitanie - INSEE - Septembre 2023  
[www.insee.fr/fr/statistiques/7669310](http://www.insee.fr/fr/statistiques/7669310)

**EN 2070,  
LA HAUTE-GARONNE  
DEVIENDRAIT LE  
7<sup>e</sup> département  
FRANÇAIS LE PLUS PEUPLÉ**  
(contre le 13<sup>e</sup> en 2018).

Dans sa note d'analyse sur l'évolution de la population à l'horizon 2070 en Occitanie, datée de septembre 2022, l'INSEE indique que **l'Hérault et la Haute-Garonne figurent parmi les quatre départements de France métropolitaine où la population augmenterait le plus.**

La Haute-Garonne avec 1 757 000 habitants en 2070 (+ 376 000 depuis 2018) et l'Hérault avec 1 479 000 habitants (+ 320 000) représenteraient 85% de l'évolution de la population régionale dans les 50 prochaines années.

L'Hérault serait le 2<sup>e</sup> département métropolitain le plus dynamique avec un taux de croissance de + 0,47% par an entre 2018 et 2070 (ex æquo avec la Gironde et derrière la Loire-Atlantique) alors que **La Haute-Garonne (+ 0,46%) arriverait en 4<sup>e</sup> position derrière la Loire-Atlantique, l'Hérault et la Gironde.**

« La croissance de la population... ne serait pas linéaire, passant d'un rythme de + 0,9% par an entre 2018 et 2030, à + 0,4% entre 2040 et 2050 et + 0,1% entre 2060 et 2070. Elle fléchirait principalement en raison de la baisse du solde naturel.

La Haute-Garonne ferait figure d'exception dans la région en conservant un excédent naturel jusqu'en 2070, mais celui-ci s'éroderait au fil du temps. La baisse des excédents migratoires limiterait également la progression du nombre d'habitants... »



**D'ICI 2070,  
L'OCCITANIE GAGNERAIT  
824 000 HABITANTS**

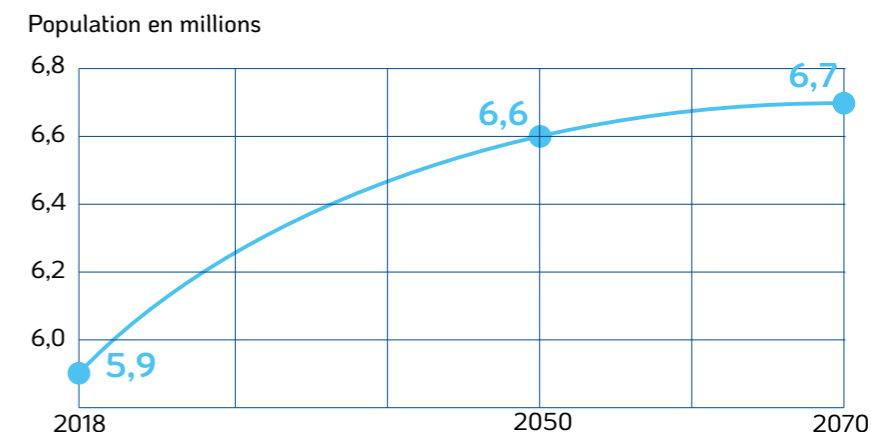
L'occitanie, seule région de France métropolitaine en croissance démographique continue sur les 50 prochaines années.

**6,7 MILLIONS  
D'HABITANTS EN 2070**

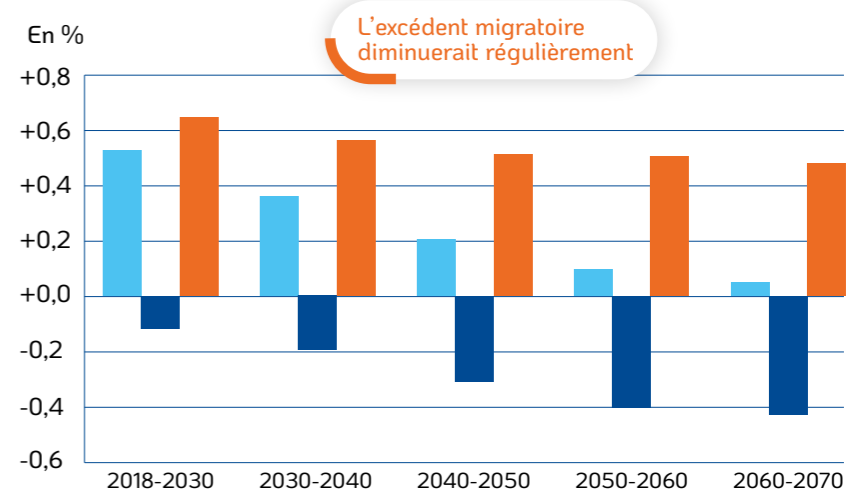
si les tendances démographiques récentes se prolongeaient.

**+824 000 HABITANTS EN 50 ANS**  
+ 376 000 en Haute-Garonne  
+ 326 000 dans l'Hérault

**PROGRESSION LA PLUS FORTE DES RÉGIONS DE FRANCE MÉTROPOLITAINE MAIS EN RALENTISSEMENT AU FIL DU TEMPS**



**UNE CROISSANCE PORTÉE UNIQUEMENT PAR DES ARRIVÉES PLUS NOMBREUSES QUE LES DÉPARTS**



■ Taux de croissance annuel moyen  
■ Contribution du solde naturel (naissances-décès)  
■ Contribution du solde migratoire (arrivées-départs)

Arrivée aux âges de forte mortalité des générations du baby-boom

[www.insee.fr/fr/statistiques/6664611](http://www.insee.fr/fr/statistiques/6664611)

## S'ADAPTER AUX CONSÉQUENCES DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Dans la droite ligne des informations et recommandations émises depuis plus de 30 ans par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), Réseau31 participe à l'anticipation et l'adaptation de nos territoires aux évolutions climatiques, plus particulièrement sur le volet eau.

Plusieurs outils ont été mis en place pour intégrer des données climatiques dans les documents prospectifs tels que les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ou les documents d'urbanisme.

[www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/comprendre-giec](http://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/comprendre-giec)

[www.drias-eau.fr](http://www.drias-eau.fr)

## L'EAU AU CŒUR DE LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE

Réseau31 apporte son expertise sur le cycle de l'eau en accompagnant les collectivités dans l'établissement ou la révision de leurs documents d'urbanisme.

En particulier, Réseau31 peut établir ou réviser une étude de schéma directeur des eaux usées et/ou des eaux pluviales.

L'enjeu des schémas directeurs est double :

- 1 En premier lieu, l'étude permet d'établir un diagnostic du système d'assainissement en vue d'élaborer un programme de travaux pour améliorer les infrastructures existantes et d'anticiper l'arrivée de nouvelles activités ou de nouvelles populations.
- 2 En second lieu, l'étude débouche sur un zonage de l'espace communal pour l'eau potable, l'assainissement ou les eaux pluviales en faisant le lien entre territoires et typologie d'infrastructures. C'est ainsi que sont définies les zones destinées à être alimentées en eau potable, les zones en assainissement collectif ou non collectif et enfin la typologie des actions pour la gestion des eaux pluviales ou de ruissellement (collecte, stockage, infiltration) en totale cohérence avec les documents d'urbanisme.

À l'issue de l'élaboration du schéma directeur, une programmation des travaux est définie, en lien avec les prévisions de développement de la commune.

Enfin, une étape de concertation auprès des usagers est systématiquement réalisée.

La carte de zonage est soumise à enquête publique avant son approbation. Cette étape permet ainsi aux usagers de prendre connaissance du projet et de faire part de leurs remarques.

Dans ce cadre, ce sont 50 schémas qui sont en cours, pilotés par les équipes de Réseau31 (34 pour les eaux usées seules, 7 pour les eaux usées et les eaux pluviales, 8 pour les eaux pluviales seules et 1 sur l'eau potable).

Par ailleurs, Réseau31 intervient également lors de l'élaboration de documents cadres (Schéma de Cohérence Territoriale, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux...) afin de promouvoir sa vision sur la place de l'eau et sur sa gestion.

## CONSEILLER, DIFFUSER L'EXPERTISE

Avant tous travaux, les futurs usagers des services de Réseau31 doivent obtenir une autorisation qui permet de vérifier que leur demande est conforme aux règles d'urbanisme instaurées par les communes ou les Établissements Publics de Coopération Intercommunale.

Quatre grands types de documents sont traités par les services de Réseau31 :

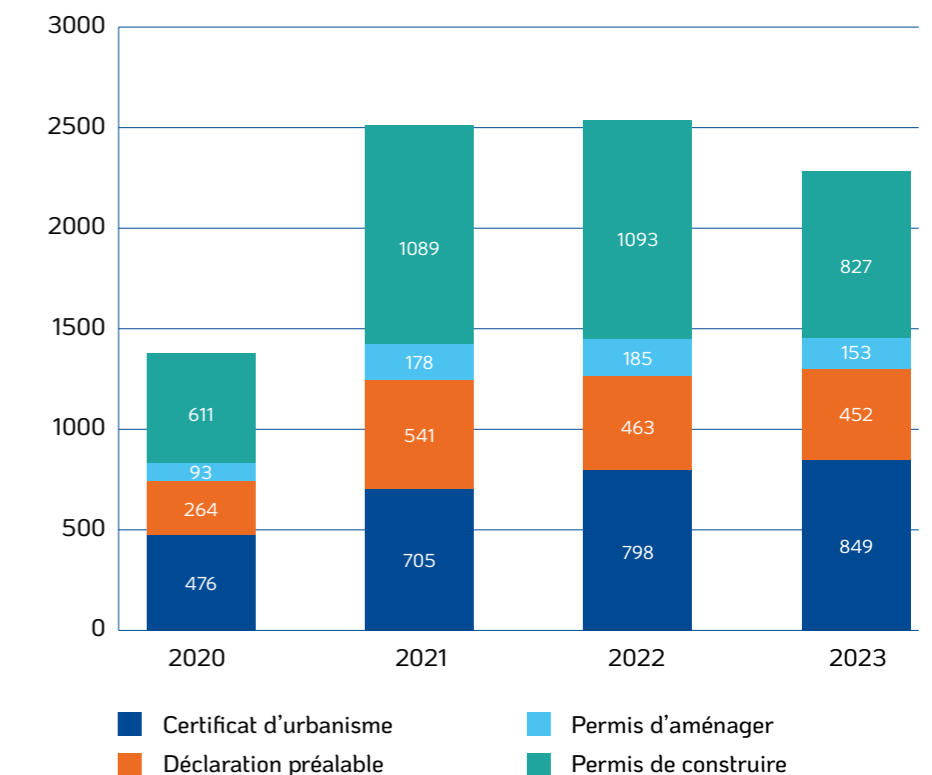
- 1 Le certificat d'urbanisme : c'est une demande d'information sur les règles d'urbanisme applicables au terrain. Ce n'est pas une autorisation d'urbanisme. Il peut être de deux types : informatif (pour connaître les règles applicables, les taxes, les servitudes) ou, dans le cas d'un projet plus précis, opérationnel (il indique si le projet est réalisable sur la parcelle),
- 2 La déclaration préalable de travaux : c'est une autorisation d'urbanisme obligatoire à la réalisation de certains travaux pour lesquels il n'est pas nécessaire de demander un permis de construire,
- 3 Le permis d'aménager : c'est une autorisation d'urbanisme qui permet de vérifier l'aménagement d'un lotissement, d'un camping, d'une aire de stationnement ou d'un terrain de sports,
- 4 Le permis de construire : autorisation d'urbanisme qui doit être obtenue avant de construire un bâtiment ou de faire certains travaux sur une construction existante.

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319)

Suite à la baisse des demandes d'urbanisme en 2020, il avait été constaté en 2022 un rythme des demandes relativement constant par rapport à 2021 mais qui semblait cependant amorcer une stagnation.

Les chiffres de l'année 2023, repris dans le tableau ci-contre, confirment cette tendance à la baisse d'activité constatée en 2022.

■ Demandes d'urbanisme





# PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

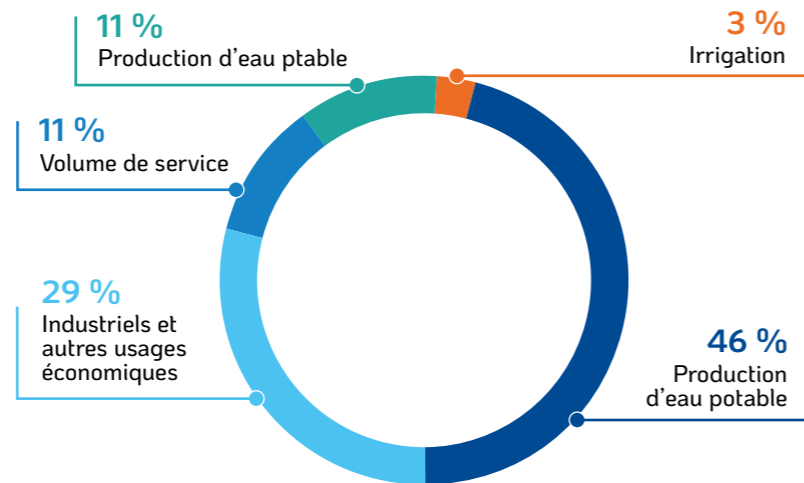
## LES PRÉLÈVEMENTS D'EAU DANS LE MILIEU NATUREL RÉALISÉS PAR RÉSEAU31

Réseau31 intervient sur l'ensemble du cycle de l'eau, attentif à ne prélever que le strict nécessaire dans les milieux pour satisfaire tous les usages, que ce soit pour accompagner l'arrivée de nouveaux habitants ou pour répondre à la demande du tissu économique des territoires.

Les prélèvements dans le milieu naturel réalisés par Réseau31 sont les suivants :

	2020	2021	2022	2023
Production d'eau potable	27 742 961	27 206 442	27 357 523	26 361 446
Irrigation	9 915 946	13 499 437	13 883 248	8 285 290
Soutien d'étiage	92 155 490	111 477 997	96 677 764	106 709 875
Industriel et autres usages économiques	59 603 504	64 599 869	61 145 692	67 933 700
Volume de service	17 763 594	6 265 121	12 881 452	24 929 344
<b>Total (en m³)</b>	<b>207 181 495</b>	<b>223 048 866</b>	<b>211 945 679</b>	<b>234 219 655</b>

Répartition des volumes prélevés dans le milieu naturel pour 2023



- Pour la production d'eau potable, les volumes correspondent :
- aux volumes prélevés pour la production d'eau potable par Réseau31, donc pour ses adhérents,
  - aux volumes prélevés pour alimenter des usines de production d'eau potable appartenant à d'autres collectivités (Régie de Cazères, Syndicat des Eaux des Coteaux du Touch, Sivom SAGe, Toulouse Métropole).

Il est à noter que ces prélèvements sont principalement destinés à alimenter le Système Saint Martory (96%). Les volumes restants correspondent aux prélèvements pour l'alimentation en eau potable réalisés par Réseau31.

## LES PRÉLÈVEMENTS POUR LA PRODUCTION D'EAU POTABLE PAR RÉSEAU31

Pour assurer le service de l'eau potable de ses adhérents, Réseau31 a prélevé directement près de 8,5 Millions de m³ dans le milieu naturel en 2023 (8 447 456 m³ très exactement) soit une baisse de 5,7% qui s'explique d'une part par les diminutions de consommation constatées sur l'ensemble du territoire et les efforts réalisés sur le renouvellement des canalisations.

Sur ce volume, 65%, soit 5 459 330 m³ sont destinés à la production d'eau potable par l'usine de Réseau31 de la Périphérie Sud Est, à Vieille Toulouse.

Cette eau produite est destinée principalement à une partie du territoire du SICOVAL et du SIVOM SAGe ainsi qu'à la commune de Venerque.



Les 35% restants, soit près de 3 Millions de m³, sont issus des 164 captages que Réseau31 gère.

Ces 164 captages pour l'alimentation en eau potable sont répartis sur 59 communes.

Chaque point de prélèvement doit être soumis à autorisation par arrêté préfectoral, dans lequel figurent les modalités d'exploitation de la ressource ainsi que les prescriptions imposées pour sa sécurisation.

En effet, pour protéger la ressource en eau et fournir une eau potable de qualité, chaque captage dispose d'une zone de protection appelée Périmètre de Protection du Captage (PPC). Les trois-quarts des captages exploités se situant dans le sud du département en zone de piedmont et de montagne, les principales activités économiques que l'on retrouve sur ce territoire (sylviculture, agriculture, tourisme...) peuvent être concernées par la mise en place et le respect de ces zones de protection.

Depuis 2017, Réseau31 développe une mission d'animation en faveur de la protection de ses captages d'eau potable afin de sensibiliser les acteurs du territoire pour rendre compatibles les pratiques en assurant leur maintien ou adaptabilité avec la préservation de la ressource en eau.

Ainsi, depuis 2021, Réseau31 travaille en partenariat avec les services de l'Office National des Forêts (ONF) pour une meilleure compréhension des enjeux et activités de chacun autour de la durabilité de la ressource en eau et de l'activité forestière. Plusieurs réunions de travail et visites de chantier d'exploitation forestière en zone de captage ont permis de développer cette coopération de partenariat, essentielle pour la préservation des milieux et la qualité de l'eau en forêt.

Ce travail de concertation a également été initié depuis 2021 avec la profession agricole sur la zone du captage « Les Genêts » située à Labarthe-Rivière, suite au dépassement de la norme qualité d'un sous-produit de pesticides, l'ESA-métolachlore.

Ce captage étant en cours de régularisation, il a été décidé de renforcer le suivi de la qualité de l'eau sur l'unité de distribution (2021-2024), et de mener une étude de diagnostic des pratiques agricoles sur la zone d'alimentation du puits (fin 2023).

Cette étude vise à démontrer la capacité à travailler en amont et de manière préventive avec les exploitants agricoles, pour partager un état des lieux et préparer l'élaboration d'un plan d'actions en faveur de la préservation de la ressource en eau.

Etat d'avancement des procédures PPC 2023

Année	Arrêté préfectoral obtenu	En cours	À initier	À relancer
2017	43	7	6	7
2018	44	6	6	5
2019	47	5	6	5
2020	48	8	2	5
2021	47	8	2	5
2022	47	9	1	4
2023	47	10	1	3

Détail des procédures en cours (2023)

En cours (état d'avancement 2023)	À initier	À relancer
Argut-Dessous (dossier DUP finalisé)	Trébons de Luchon	Génos-Malvezie
Artigue (actualisation de l'avis de l'hydrogéologue)		Gouaux de Larboust
Billière (dossier DUP finalisé)		Salies du Salat
Caubous (dossier DUP finalisé)		
Francazal (dossier DUP en cours)		
Labarthe-Rivière (étude préalable à l'avis de l'hydrogéologue finalisée)		
Saint-Aventin SuperBagnères (étude préalable à l'avis de l'hydrogéologue finalisée)		
Saint-Béat- Lez (étude complémentaire à l'avis de l'hydrogéologue : traçage colorimétrique de la ressource)		
Sode - Source de Bayle (dossier DUP finalisé)		
Sode - 7 Molles (étude préalable à l'avis de l'hydrogéologue finalisée)		

## LES PRÉLÈVEMENTS D'EAU DANS LA GARONNE POUR LE SYSTÈME DE SAINT-MARTORY

Le « Système Saint-Martory » est composé d'un canal principal de 70 kilomètres et de 150 km de canaux secondaires, 90 km de fossés et 240 km de rivières réalimentées : la Saudrune et les rivières Touch et Louge sur leurs tronçons aval.

De St-Martory à Toulouse



Le débit prélevé dans la Garonne pour alimenter le Canal au niveau du seuil de Saint Martory ne doit pas excéder 10 m³/s.

Le système de Saint-Martory s'inscrit comme une réponse durable à de nombreux enjeux :

- **Sanitaire** : alimentation en eau potable pour plus de 150 000 habitants avec une fourniture d'eau pour les usines du Syndicat des Coteaux du Touch (Le Fousseret et Lherm), pour l'usine du Sivom SAGE (Roques) et enfin pour l'alimentation de l'usine de Tournefeuille (Toulouse Métropole),
- **Agricole** avec plus de 300 points de prélèvement pour 250 irrigants et 10 000 ha de surface agricole,
- **Environnemental** : contribution à l'hydrographie de la plaine de la Garonne et soutien des étiages des rivières Saudrune, Louge et Touch,
- **Industriel** : défense incendie Sévés 2 pour Antargaz à Boussens) et pour la Zone Industrielle du Bois Vert à Portet sur Garonne et refroidissement industriel de l'usine d'incinération des ordures ménagères SETMI à Toulouse,
- **Ludique** : alimentation des lacs de La Ramée à Tournefeuille, de la Reynerie à Toulouse mais également de lacs à Peyssies, Plaisance du Touch ou Tournefeuille,
- **Énergie renouvelable** avec la production d'énergie hydroélectrique (5 installations utilisent la force motrice de l'eau du canal sur 3 sites) à hauteur de 1 415 kWh.



EN 2023  
**225 419 384 m<sup>3</sup>**  
 ONT ÉTÉ PRÉLEVÉS EN GARONNE  
 POUR L'ALIMENTATION DU  
 SYSTÈME DE SAINT-MARTORY

L'alimentation du Système de Saint-Martory est réparti comme suit :

Prélèvements Système Saint-Martory	2020	2021	2022	2023
Production d'eau potable	18 566 246	18 816 907	18 557 252	17 913 990
Irrigation	9 915 946	13 499 437	13 883 248	8 285 290
Soutien d'étiage (maintien du débit des rivières)	92 155 490	111 477 997	96 677 764	106 709 875
Industriel et autres usages économiques	59 603 504	64 599 869	61 145 692	67 933 700
Volume de service	17 763 594	6 265 121	12 881 452	24 929 344
<b>Total (en m<sup>3</sup>)</b>	<b>198 004 780</b>	<b>214 659 331</b>	<b>203 145 408</b>	<b>225 419 384</b>

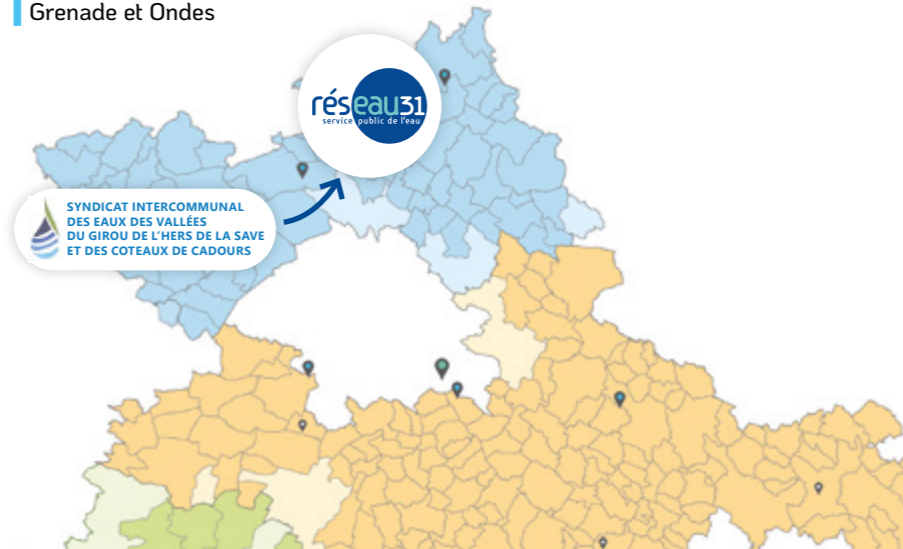
Les volumes dédiés au soutien d'étiage sont répartis entre la Louge (64,5 Mm<sup>3</sup>) et le Touch (42,2 Mm<sup>3</sup>) qui sont réalimentés, soit directement depuis le canal de Saint-Martory, soit indirectement depuis des canaux secondaires.

Chaque année, au mois de mars, le canal est mis **au chômage** afin de réaliser les nécessaires **travaux d'entretien et de confortement** pour le maintenir pleinement opérationnel, ce qui représente **un investissement de l'ordre de 1 M€ par an**.

Pour desservir certains secteurs de son territoire en eau potable, Réseau31 ne prélève pas directement l'eau dans le milieu naturel mais procède à **des achats d'eau potable**.

Le volume acheté en 2023 correspond à plus de 8,5 Millions de m<sup>3</sup> (8 467 727 m<sup>3</sup> exactement contre 9 014 538 m<sup>3</sup> en 2022). Il concerne les secteurs suivants :

**Grenade et Ondes**

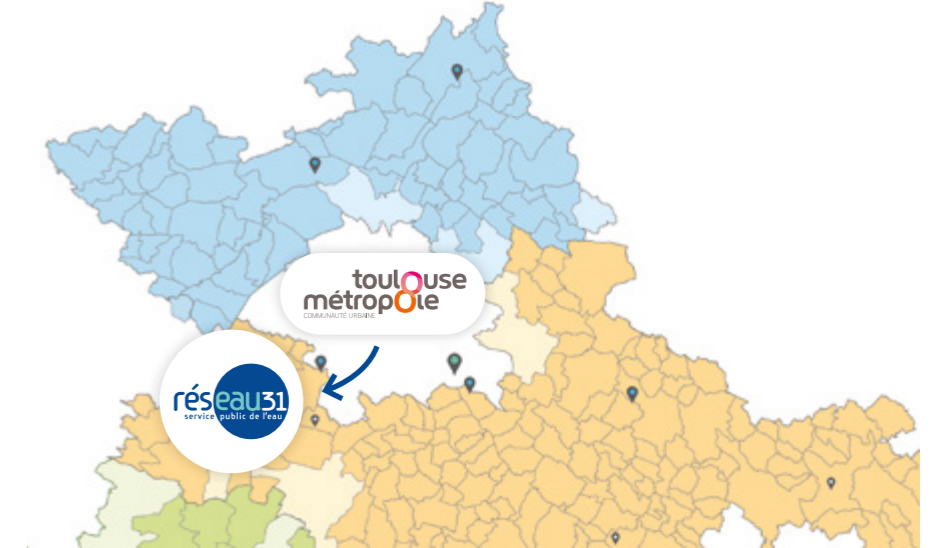


LES ACHATS ET  
 VENTES D'EAU  
 RÉALISÉS PAR  
 RÉSEAU31

ENVIRON  
**450 000 m<sup>3</sup>**  
 ONT ÉTÉ ACHETÉS AU  
 SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
 DES EAUX DES VALLÉES  
 DU GIROU, DE L'HERS, DE LA  
 SAVE ET DES COTEAUX DE  
 CADOURS POUR DESSERVIR  
 LES COMMUNES DE  
 GRENADE ET ONDES  
 (contre environ  
 500 000m<sup>3</sup> en 2022)

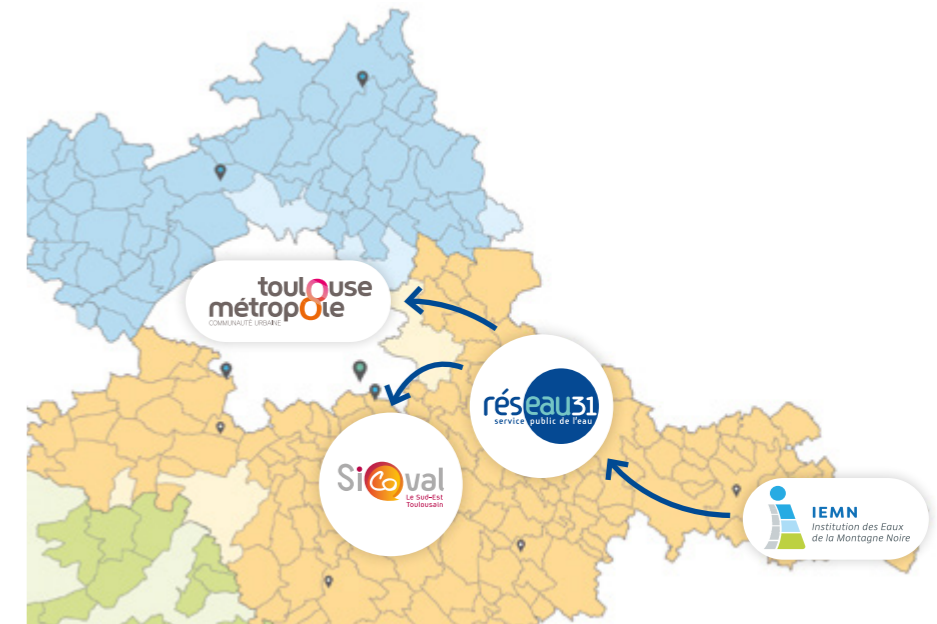
**1 512 374 m<sup>3</sup>**  
 ONT ÉTÉ ACHETÉS À  
 TOULOUSE MÉTROPOLE POUR  
 ALIMENTER LES COMMUNES  
 DE PLAISANCE DU TOUCH ET  
 DE LA SALVETAT SAINT GILLES  
 (contre 1 670 269m<sup>3</sup>  
 en 2022)

**Plaisance du Touch et La Salvetat Saint Gilles**



**6 200 934 m<sup>3</sup>**  
 ONT ÉTÉ ACHETÉS À  
 L'INSTITUTION DE LA  
 MONTAGNE NOIRE, POUR  
 ALIMENTER REVEL,  
 LE TERRITOIRE DE LA  
 COMMISSION TERRITORIALE 9,  
 UNE PARTIE DU TERRITOIRE  
 DU SICOVAL ET UNE PARTIE  
 DU TERRITOIRE DE TOULOUSE  
 MÉTROPOLE  
 (contre 6 272 167m<sup>3</sup>  
 en 2022)

**Communes de la Commission Territoriale Sud Lauragais, une partie du Territoire du SICOVAL**





## LA GESTION INTÉGRÉE DE LA RESSOURCE EN EAU

### L'HERS-MORT

Réseau31 gère le soutien d'étiage et l'irrigation sur ce cours d'eau à l'aval de la retenue de la Ganguise.

Cette gestion prend en compte 26 points de prélèvement pour 23 irrigants dont un lycée agricole, une communauté de communes, le syndicat mixte Eurocentre et 3 communes.

Réseau31 déclenche ses Ordres de Services (OS) vers BRL, gestionnaire du lac de la Ganguise, afin de mettre en œuvre les lâchers nécessaires pour atteindre le débit objectif du cours d'eau à « Toulouse Périole » (800 l/s).

Afin d'apporter sa **vision globale du cycle de l'eau** et de prendre en compte les multiples usages des territoires, Réseau31 gère également :

- les débits sur l'Hers-Mort à l'aval de la Ganguise,
- les débits sur l'Aussonnelle dans le cadre du Défi Aussonnelle, mis en place au début des années 2000 pour reconquérir la qualité de cette rivière,
- la réalimentation de la rivière Girou,
- le système d'irrigation de la plaine de Revel Couffinal.

De la Ganguise (11) à Grenade



Le temps de transfert entre la Ganguise et « Toulouse Périole » (45 km) est de l'ordre de 15 à 20 heures.

Les principales recettes liées à cette action proviennent des irrigants (de l'ordre de 40 000 € par an) et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne dans le cadre de son programme de soutien des étiages (de l'ordre de 20 000 € par an).

### FAITS MARQUANTS EN 2023 SUR L'HERS-MORT

Les sécheresses cumulées de l'été 2022 et de la période de recharge 2022-2023 ont entraîné un faible remplissage du barrage de Montbel. Les transferts d'eau du barrage de Montbel vers la Ganguise n'ont pu se faire entièrement. De ce fait, la retenue de la Ganguise étant peu remplie au début de l'année 2023, et le volume disponible pour l'Hers-Mort étant réduit dès le début de la saison, les services de l'État ont pris un arrêté de restriction dès les premières réalimentations.

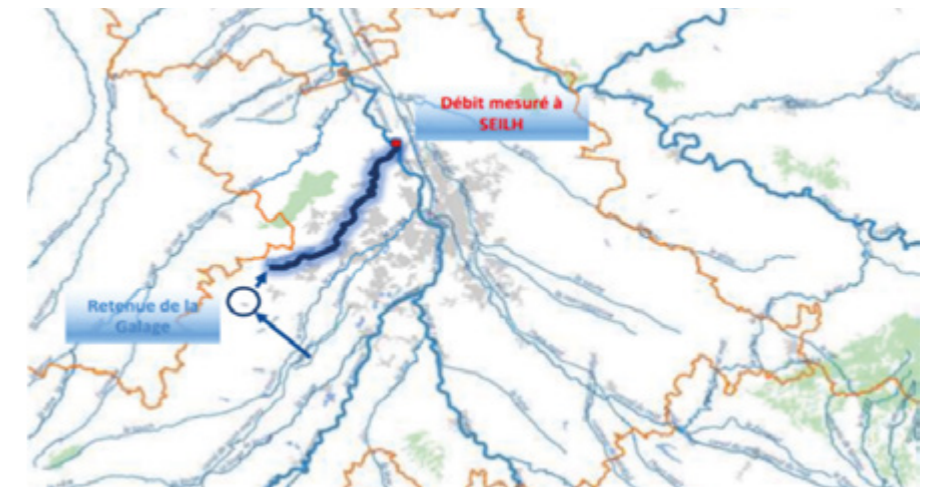
Les pluies de mai et juin 2023 ont permis de limiter les pénuries attendues pour l'alimentation en eau potable et, sur la fin de l'année, les usages d'irrigation.

### L'AUSSONNELLE

Le projet « Défi Aussonnelle », initié en 2004 pour reconquérir la qualité des eaux de cette rivière, prévoyait la limitation des rejets des stations d'épuration dans la rivière.

Dans ce cadre, Réseau31 a construit et exploite une station d'épuration intercommunale sur le site de La Salvetat (capacité de 25 000 EH).

De St Thomas à Seilh



Afin de garantir un débit minimum dans la rivière Aussonnelle, Réseau31 exploite deux retenues : le Lac de la Galage et de la retenue de Saint-Thomas. Le potentiel de ces retenues permet d'assurer un fonctionnement entre l'usage agricole et le soutien des étiages.

Un comité de concertation réunissant irrigants, représentants de la Chambre d'Agriculture et élus de Réseau31, est en place depuis 2020 pour piloter la gouvernance de l'eau sur ce territoire.

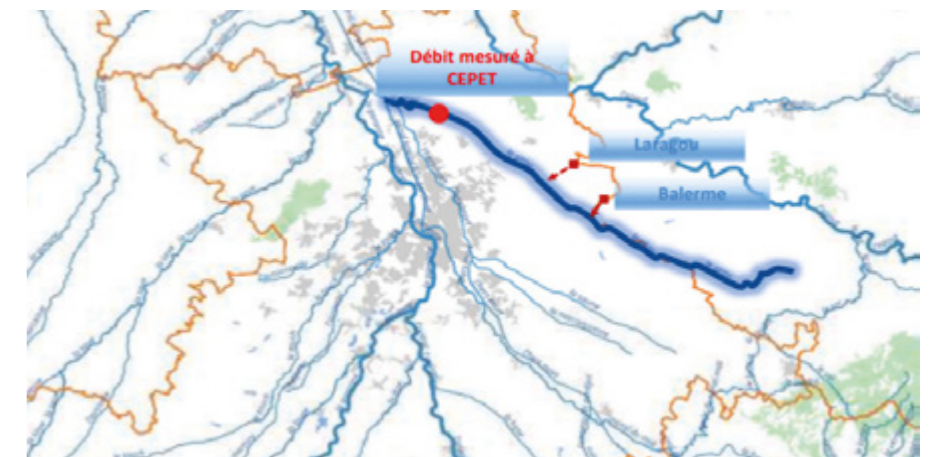
Une commission spécifique à l'Aussonnelle a été créée en 2022, avec les collectivités riveraines. Les coûts de fonctionnement du dispositif (140 k€) sont répartis entre irrigants (21%), collectivités bénéficiant du soutien d'étiage (43%), le Conseil Départemental et Réseau31 (36%).

### LE GIROU

La réalimentation et la gestion des irrigants de la rivière Girou s'effectuent par les retenues de Balermé et Laragou. Ces lacs, d'un volume de 2 Mm<sup>3</sup> chacun, permettent un usage environnemental (soutien d'étiage du Girou) mais aussi ludique (seuls les sports nautiques et la pêche sont autorisés).

Réseau31 assure directement l'exploitation de ces deux retenues depuis novembre 2021.

De Puylaurens (81) à Castelnau d'Estretfonds



Dans l'attente des travaux de sécurisation du barrage de la Balermé (avant le 13 décembre 2024), la côte du plan d'eau a été abaissée de 90 cm, diminuant de 350 000 m<sup>3</sup> le volume utile de la retenue.

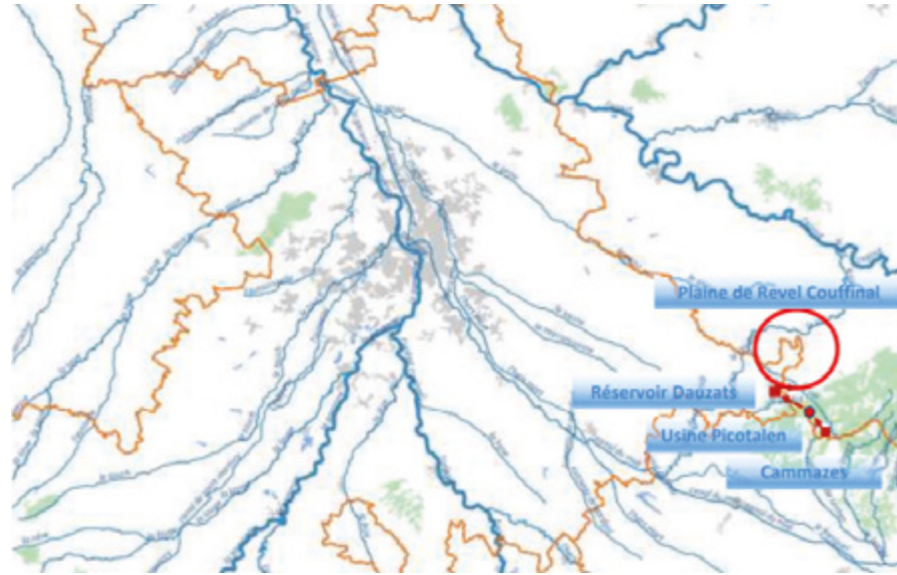
Le financement de cette opération de sécurisation (les travaux ont été portés à 1,8 M€) sera assuré par le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Les travaux vont débuter mi-2024, après l'obtention de toutes les autorisations environnementales réglementaires.



## LA PLAINE DE REVEL COUFFINAL

Réseau31 gère le réseau d'irrigation de la Plaine de Revel – Couffinal, réseau sous pression alimenté depuis le réservoir des Dauzats, lui-même alimenté par l'Institution des Eaux de la Montagne Noire (IEMN). Une convention de janvier 2002, signée entre l'IEMN, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, l'ASA de Revel Nord et l'ASA de Garravaques régit les modalités d'approvisionnement de ce dispositif d'irrigation.

De Sorèze-Picotalen (81) à Revel-Blan (81)



Réseau31 gère également les réseaux des deux ASA.

**Le volume global mobilisable est évalué à 1,5 Mm<sup>3</sup> pour une recette annuelle de l'ordre de 130 000 €.**

## LE PILOTAGE DU MULTI-USAGE : L'ORGANISME UNIQUE

**Un organisme unique (OUGC) est une structure qui a en charge la gestion et la répartition des volumes d'eau prélevés à usage agricole sur un territoire déterminé.**

L'organisme Unique est le détenteur de l'autorisation globale de prélèvements pour le compte de l'ensemble des irrigants du périmètre de gestion et ce, quelle que soit la ressource prélevée (eau de surface, nappe souterraine, plan d'eau, réserves, barrages).

Réseau31 a été désigné Organisme Unique sur trois périmètres : l'Hers-Mort, le Girou et le Système de Saint-Martory.

Périmètres OU Hers-Mort / Girou



**Une autorisation pluriannuelle** pour tous les prélèvements d'eau pour l'irrigation a été obtenue pour ces périmètres pour la période 2015-2031.

Réseau31 a mis en place **une gouvernance territoriale spécifique** pour le suivi de ses actions dans le cadre de l'Organisme Unique qui réunit en son sein **tous les acteurs des territoires concernés.**

Périmètres OU Garonne - Canal de St-Martory



**Le contexte général de la saison 2023**, se traduit par :

- une période de recharge des ressources en eau très déficitaire (entre septembre 2022 et mai 2023),
- un niveau d'humidité des sols proche de la normale grâce aux pluies du mois de mai
- un faible enneigement sur les Pyrénées (fonte nivale très précoce).

**Pour la période d'été**, le cumul pluviométrique est légèrement inférieur à la normale, mais il a été très excédentaire en juin, et très insuffisant au cœur de l'été. La deuxième quinzaine du mois d'octobre fut très pluvieuse, cependant 2023 a été le 2<sup>e</sup> été le plus chaud après 2022 (températures moyennes anormalement élevées). Ce temps chaud et sec en début d'automne a entraîné une importante sécheresse des sols superficiels au mois d'octobre.

## UN SUIVI PRÉCIS DE LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

Afin de garantir la distribution d'une eau de qualité, des traitements et une surveillance de la qualité ont lieu depuis la production jusqu'au robinet de nos abonnés.

**97,5%**  
DE PRÉLÈVEMENTS  
CONFORMES EN 2023,  
contre 97,2% en 2022

Indice national :  
94,4% au 01/01/23

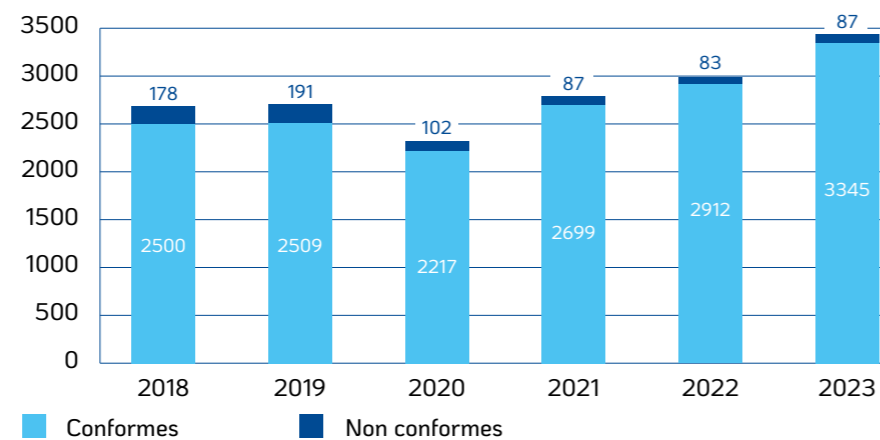
L'Agence Régionale de Santé (ARS) réalise des contrôles, dits réglementaires, sur toutes les unités de distribution, de manière impromptue, à une fréquence établie en fonction du débit et de la population mais également en fonction des résultats ou des anomalies rencontrées les années précédentes.

Pour réaliser ces contrôles, l'Agence Régionale de Santé fait appel au Laboratoire Départemental de l'Eau.

Afin de renforcer le suivi de la qualité de l'eau distribuée, Réseau31 réalise ses propres contrôles. S'ils sont permanents sur les usines d'eau potable, ils sont programmés sur les réseaux à des fréquences établies en fonction des résultats des années antérieures ou de la connaissance de points de vigilance particuliers.

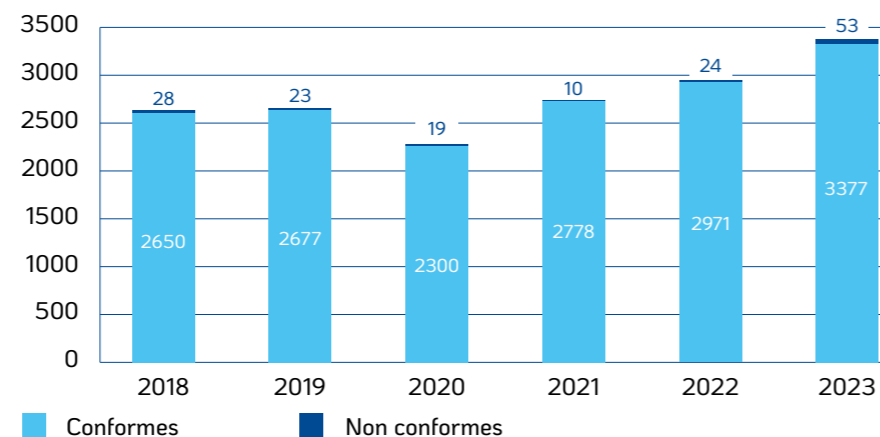
Ces contrôles (ou autocontrôles) sont réalisés avec les moyens humains et techniques propres de Réseau31 et le cas échéant, avec l'appui du Laboratoire Départemental de l'Eau et de l'Institution de la Montagne Noire.

### Analyses bactériologiques



[www.services.eaufrance.fr/indicateurs/P101.1](http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs/P101.1) Le 01/09/2024

### Analyses physico-chimiques



[www.services.eaufrance.fr/indicateurs/P102.1](http://www.services.eaufrance.fr/indicateurs/P102.1) Le 01/09/2024

**98,5%**  
DE PRÉLÈVEMENTS  
CONFORMES EN 2023,  
contre 99,2% en 2022

Indice national :  
94,2% au 01/01/23

## LA GESTION DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE

Depuis sa création, Réseau31 a fortement investi sur la connaissance patrimoniale de ses infrastructures dans le double objectif de veiller aux quantités prélevées dans le milieu naturel et de veiller à la qualité de l'eau distribuée.

### UNE ILLUSTRATION DE CES ACTIONS EN MILIEU RURAL : LE CAS DE LA COMMUNE DE SAINT-MICHEL

Pour assurer ces objectifs, Réseau31 met en place des équipements spécifiques sur l'ensemble de ses territoires avec une intégration des données dans son dispositif de Gestion technique centralisée qui permet déjà une surveillance et une automatisation 24h/24 des ouvrages.

Des équipements spécifiques permettant de quantifier les volumes (volumes journaliers, débits instantanés, niveau des réservoirs) et de surveiller les fuites (seuil d'alerte, débits anormaux) sont également progressivement installés.



Construction du nouveau réservoir de Préserville

La commune de Saint-Michel est située à 60 kilomètres au Sud de Toulouse, à proximité immédiate de Cazères. Adhérente de Réseau31 depuis l'origine en 2010, sa population s'élève à 316 habitants.

En termes d'accès à l'eau potable, cette commune présente plusieurs particularités :

- un habitat dispersé,
- une densité faible (20 habitants par kilomètre carré),
- une ressource en eau de bonne qualité mais avec un débit qui peut varier du simple au double en cours d'année, dépendante des aléas climatiques, sans ressources alternatives à proximité,
- un linéaire de réseaux très étendu (21,3 km pour 192 abonnés au service de l'eau, soit 1 abonné tous les 140 mètres),
- des réseaux anciens qui présentent de nombreuses fuites,
- des besoins légitimes à satisfaire : école, résidences principales et secondaires, éleveurs, maraîchers,

Sur la base de ces constats, Réseau31 a engagé, dès l'adhésion de la commune plusieurs actions pour garantir un approvisionnement en eau de qualité, soucieux de la préservation de la ressource.

Un réservoir de 400 m<sup>3</sup> a été construit à proximité immédiate de la source, afin de gagner en autonomie en cas de débit de pointe ou de dégradation ponctuelle de la source (en cas de fortes pluies par exemple).





**71%**  
DE RENDEMENT  
APRÈS RÉALISATION  
DES TRAVAUX  
AU LIEU DE 45%

Cinq compteurs de sectorisation ont été posés afin de suivre, à distance, l'évolution des débits et détecter d'éventuelles fuites ou consommations anormales.

Des travaux de remplacement de réseaux ont été engagés (2 400 mètres de canalisation et 30 branchements renouvelés).

Ainsi, sur la base de ces 755 000 € de travaux, le rendement de l'infrastructure d'eau potable est passé de 45% à 71%.

Les actions se poursuivent avec le renouvellement planifié de 6 kilomètres de canalisations, la sensibilisation des habitants aux économies d'eau, la recherche d'une interconnexion avec une ressource alternative.

**En termes de qualité**, des dispositifs de chloration intermédiaire avec analyseur de chlore en continu sont installés, ils permettent d'assurer une bonne qualité de l'eau avec une rémanence de la chloration et des concentrations de chlore les plus faibles possibles. La qualité peut alors être mesurée en continu.

## QUELQUES FAITS MARQUANTS DE 2023 EN MATIÈRE D'EAU POTABLE

EN 2023  
**7,2 M€**  
ONT ÉTÉ INVESTIS PAR  
RÉSEAU31 DANS SES  
INFRASTRUCTURES  
D'EAU POTABLE.

### UNE NOUVELLE CERTIFICATION ISO 9001 POUR RÉSEAU31 !



L'usine de la Périphérie Sud Est de Toulouse (usine PSE) de Réseau31 située en bordure de la Garonne sur la commune de Vieille Toulouse produit et achemine via un réseau de transport et de stockage structurant, de l'eau potable pour les besoins de **50 000 habitants répartis sur 25 communes du SICOVAL, la commune de Venerque et une partie des communes du Syndicat SAGe.**

L'eau est un enjeu primordial pour les partenaires de Réseau31, service public de l'eau.

Aussi, afin de **répondre au fort développement urbain de ce territoire tout en préservant la ressource**, Réseau31 s'était engagé dès 2009, à **renforcer et moderniser son usine** pour assurer qualitativement et quantitativement l'alimentation en eau potable des usagers du secteur.

Toujours dans cette dynamique et soucieux d'offrir un service performant et efficient, les élus de Réseau31 ont décidé, fin 2019, de mettre en place un système de management de qualité applicable **aux activités de production, de transport et de stockage de l'eau produite par le site PSE.**

## CERTIFICATION ISO9001

OBTENUE À L'USINE PSE DE  
RÉSEAU31 LE 4 AOÛT 2023  
APRÈS LA MISE EN PLACE DE  
TOUS LES OUTILS DU SYSTÈME  
QUALITÉ ET LA RÉALISATION DE  
PLUSIEURS AUDITS.



**Ce certificat met en lumière l'organisation en place sur l'usine de production afin de produire et distribuer à ses collectivités partenaires plus de 6 Millions de m<sup>3</sup> d'eau potable par an, 24h/24 en quantité, qualité à un bon tarif, en optimisant et en sécurisant ses ouvrages.**

L'obtention de ce certificat valide, par son Système Management de la Qualité, **l'aptitude de Réseau31 à assurer un service de qualité conforme aux exigences des usagers, et de nos partenaires**, pour les activités suivantes :

- le captage de l'eau brute,
- la production d'eau potable,
- le transport de l'eau potable jusqu'aux réservoirs,
- le stockage de l'eau potable dans les réservoirs, pour l'ensemble du territoire desservi.

**Ainsi, le système mis en œuvre :**

- **Sécurise les organisations en place ;**
- **Évite les dysfonctionnements ;**
- **Assure une continuité de service ;**
- **Apporte une amélioration continue ;**
- **Améliore la satisfaction des usagers.**

**C'est le deuxième site de Réseau31** qui obtient cette certification après le centre Montagne Noire, certifié ISO 9001 sur l'ensemble de la distribution en eau potable de son territoire en 2017.

## DES RÉALISATIONS MULTIPLES PARTOUT SUR LE TERRITOIRE

### CONSTRUCTION D'UN RÉSERVOIR INNOVANT À BAZIÈGE

Il s'agit de la **construction d'un réservoir d'eau potable semi-enterré de 1 200 m<sup>3</sup>** (1<sup>re</sup> cuve). Il a été conçu pour évoluer en 2 temps et possède ainsi les aménagements nécessaires à la construction d'une deuxième cuve afin de répondre aux besoins futurs du secteur.

Il est alimenté depuis l'usine de Picotalen, de l'Institution des Eaux de la Montagne Noire, qui produit de l'eau potable à partir d'un captage dans le lac des Camazes, situé à environ 40 km.

Il est raccordé sur la conduite de distribution d'eau potable vers Baziège. Une canalisation spécifique, dédiée à la distribution d'eau potable vers la ZAC de Rivel a également été créée.

**Son caractère innovant** réside dans sa **capacité à produire de l'énergie**. Un groupe de pompage inversé a été installé sur la conduite d'adduction provenant de l'usine de Picotalen. Cette conduite sous très haute pression permet d'alimenter une turbine qui produit ainsi de l'électricité en continu grâce à l'alimentation du réservoir.



**250m**  
ASSAINISSEMENT



**325m**  
EAU POTABLE



**225m**  
EAUX PLUVIALES



### GRENADE : DES TRAVAUX EN ENVIRONNEMENT URBAIN TRÈS CONTRAINT

Ces travaux ont permis de **moderniser les réseaux tout en contribuant à éliminer des matériaux de collecte d'eaux usées et de distribution d'eau aujourd'hui interdits...**

Ainsi, **pour l'assainissement**, ce sont **250 mètres de canalisations en amiante ciment** qui ont été remplacées par **une conduite en fonte**.

**Pour l'eau potable**, ce sont près d'**une trentaine de branchements en plomb** et **325 mètres de canalisation** qui ont été **renovés**.

Enfin, **les eaux pluviales qui coulaient sur la chaussée**, ont été **canalisées vers une nouvelle canalisation**, sur 225 mètres.



## LES TARIFS

EN 2023, RÉSEAU31 A  
ASSURÉ LA GESTION DE

**58 866**

abonnées raccordés au  
réseau d'eau potable  
(contre 57 061 en 2022,  
soit une augmentation de  
l'ordre de 1,8%).

**La politique de solidarité territoriale** mise en œuvre par les élus du Syndicat s'est conclue, à partir de 2022, par le vote d'un tarif unique à l'échelle des adhérents de Réseau31.

**Les communes qui ont adhéré récemment** vont progressivement (sur une période de 3 à 5 ans) voir leurs tarifs converger **vers ce tarif unique**.

Afin d'accompagner l'ensemble de ses usagers, Réseau31 a mis en place, en lien avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, des actions sociales dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement.

**Le tarif de l'eau potable toutes taxes comprises s'élevait en 2023 à 2,41 €/m<sup>3</sup> toutes taxes comprises.**

[www.reseau31.fr/espace-usagers](http://www.reseau31.fr/espace-usagers)



# VEILLER À L'AMÉLIORATION DES MILIEUX

## L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Réseau31 intervient depuis le **contrôle de la conception des installations d'assainissement non collectif jusqu'à leurs contrôles périodiques**. Cette volonté de s'impliquer sur l'ensemble de la compétence (hors entretien) participe de **l'amélioration des traitements de ces dispositifs, à la source de la protection des milieux récepteurs**.

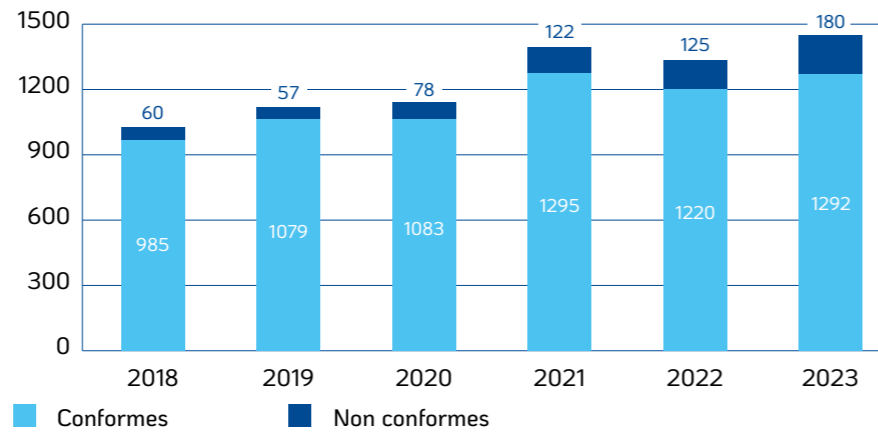
### CONTRÔLER LA CONCEPTION DES INSTALLATIONS

Ce premier contrôle s'établit sur les permis de construire et également sur les réhabilitations d'installations. En 2023, 88% des projets contrôlés étaient conformes.

Ce chiffre concerne les premiers dossiers présentés, mais le travail sur les dossiers non conformes ne signifie pas qu'ils ne le deviendront pas après échanges entre les services de Réseau31 et les demandeurs. À l'issue de ces contrôles, les demandeurs effectuent les ajustements techniques nécessaires et représentent un dossier pour contrôle.

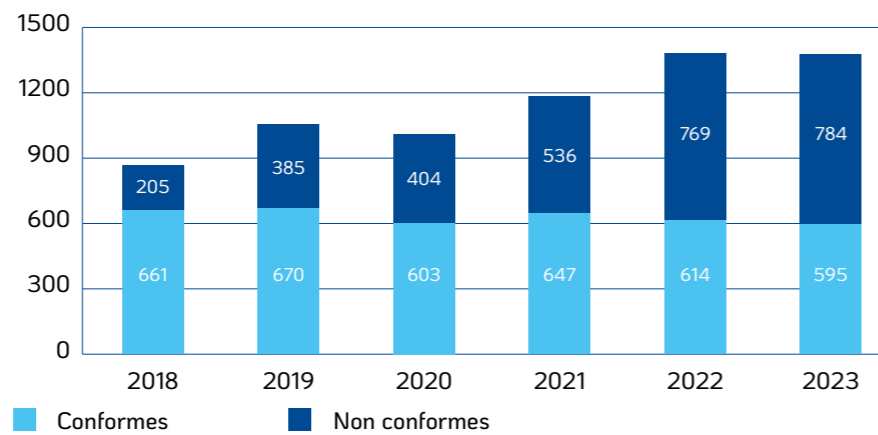
À l'issue de cette démarche, soit le dossier est devenu conforme, soit le projet a été abandonné. **Sans ce service, 10% des dossiers auraient pu donner lieu à des travaux non conformes.**

Contrôle de conception



### CONTRÔLER LA BONNE EXÉCUTION DES NOUVELLES INSTALLATIONS

Contrôle de bonne exécution des installation d'ANC



Une fois le projet établi et validé conforme, les travaux peuvent être engagés.

Les agents de Réseau31 s'assurent de la conformité des installations suite aux travaux : **les contrôles de bonne exécution**.

La proportion de contrôles non conformes reste relativement stable entre 2023 et 2022 (de l'ordre de 57%). Ce taux élevé de non-conformité est dû aux **contraintes réglementaires** qui nous imposent :

- de réaliser les contrôles avant remblaiement des ouvrages,
- de vérifier que l'ensemble des eaux usées produites sont bien raccordées sur le dispositif,
- de s'assurer du raccordement électrique lorsqu'il est nécessaire.

Or, il s'agit de **3 corps de métiers différents** qui ne travaillent pas forcément ensemble ou au même rythme.

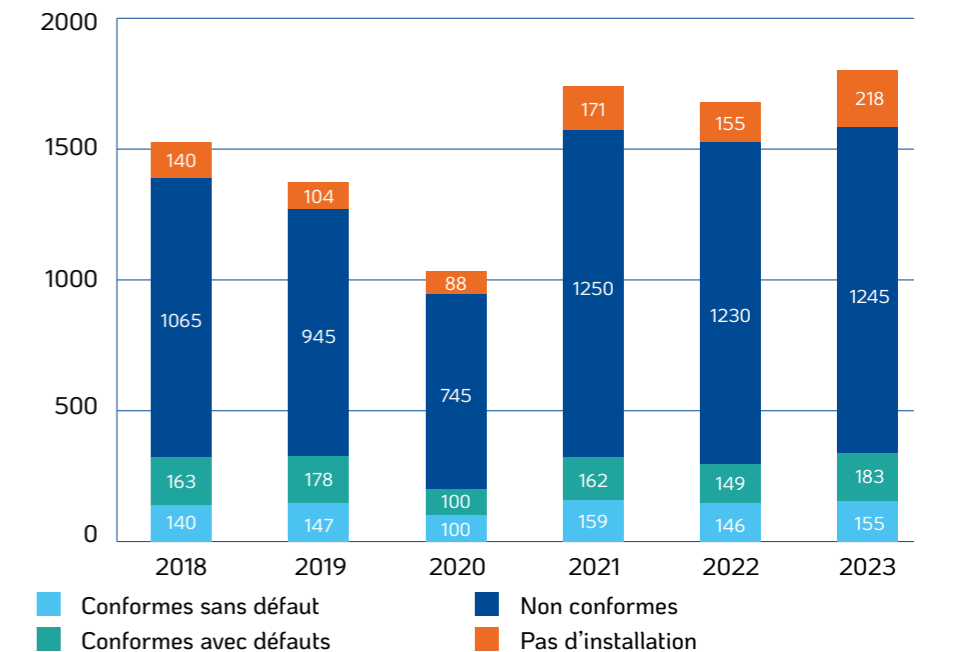
Il est donc fréquent que le premier contrôle soit non conforme car lors des travaux de terrassement et de mise en œuvre des dispositifs, les installations intérieures ne sont pas encore raccordées et le raccordement électrique n'est souvent pas encore réalisé. Cela implique des contre-visites qui sont réalisées à quelques mois de la première visite.

Dans la même approche que pour les contrôles de conception, **les avis de non-conformité entraînent des modifications, des reprises** qui bien souvent mènent à une conformité finale des installations sauf dans quelques cas : habitation non terminée (le contrôle doit être reporté, déplacement du projet lors des travaux, ..).

### CONTRÔLER LE BON FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES

**Les contrôles de bon fonctionnement** sont principalement réalisés dans le cadre des ventes. L'acheteur, en cas de travaux identifiés, a alors une année pour les réaliser.

Contrôle de bon fonctionnement





**LES CONTRÔLES ONT VU LEUR NOMBRE AUGMENTER GRÂCE À LA RÉALISATION DE CONTRÔLES PROGRAMMÉS.**

Il est à préciser que la notion « pas d'installation » signifie soit **une absence avérée d'installation**, soit **l'absence d'éléments probants** permettant de vérifier qu'une installation existe.

**Pour les non-conformités**, il existe deux niveaux d'importance. Le premier niveau correspond à **des installations qui présentent des risques** que ce soit en matière de sécurité sanitaire ou de défaut de structure (ex : une plaque qui recouvre une fosse est en mauvais état...). Dans ce premier niveau de risque, si le contrôle s'effectue dans le cadre d'une vente, les travaux doivent être réalisés dans l'année, si le contrôle fait partie d'une démarche programmée, hors vente, les travaux doivent être réalisés dans les 4 ans.

Le deuxième niveau d'importance correspond à **des installations qui fonctionnent mal mais qui ne présentent pas de risque sanitaire**. Les travaux doivent alors être réalisés dans l'année s'il s'agit d'une vente mais il n'y a pas d'obligation de 4 ans s'il s'agit d'une démarche programmée.

**Sur une vision pluriannuelle, les chiffres et proportions en matière de conformité restent stables.** Ils sont finalement représentatifs de l'ensemble des installations d'Assainissement Non Collectif de Réseau31 avec un parc très ancien dans sa grande majorité.

À noter que le nombre d'absence d'installation n'est pas forcément une réalité, mais lorsque Réseau31 ne dispose pas d'éléments probants sur la présence d'une installation, celle-ci entre dans cette catégorie.

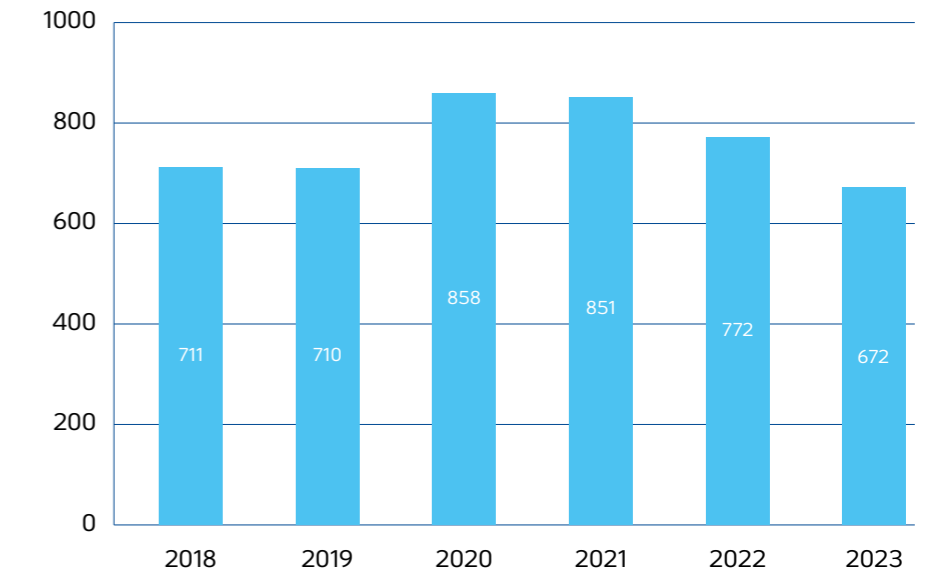
Sur un plan plus pratique, le nombre global de contrôles a augmenté grâce à la réalisation de contrôles programmés car les demandes de contrôles dans le cadre des ventes ont diminué. **Ainsi en 2022, 81% des contrôles étaient réalisés dans le cadre de transactions immobilières alors qu'il ne représentaient plus que 67% en 2023.**

## L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### TRAITER LES DEMANDES DE BRANCHEMENT

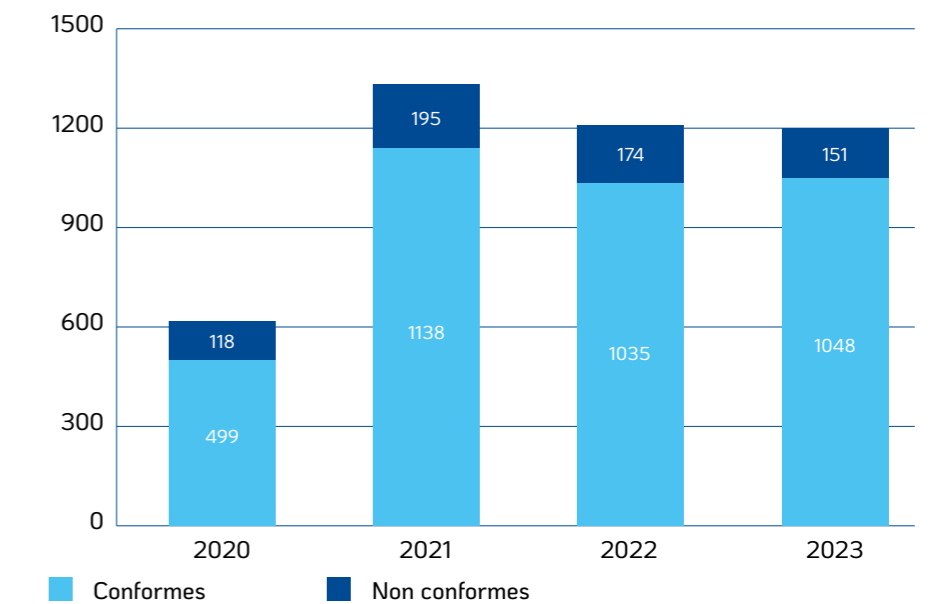
Les demandes de branchements sont de deux types : dans le cadre de la création d'une habitation ou la viabilisation d'un terrain et dans le cadre de travaux d'extension des réseaux réalisés par Réseau31.

■ Demandes de branchement



### CONTRÔLER LES RACCORDEMENTS

■ Contrôle de raccordement



**ENVIRON 87% DES RACCORDEMENTS SONT CONFORMES; VALEUR RELATIVEMENT STABLE PAR RAPPORT AUX ANNÉES PRÉCÉDENTES.**

OPTIMISER LA MAÎTRISE  
DE LA TECHNICITÉ ET  
DE LA RÉGLEMENTATION  
LIÉES AUX ACTIVITÉS  
PROFESSIONNELLES.

## CONTRÔLER LES ACTIVITÉS NON DOMESTIQUES

Réseau31 est conscient de **l'importance de la maîtrise des pollutions autres que domestiques**, afin de résoudre, à la source, les problèmes de qualité des eaux usées.

Pour ce faire, Réseau31 a créé depuis 10 ans **une activité dédiée permettant de maîtriser à la fois la technicité et la réglementation spécifiques aux activités professionnelles**.

Au sein de Réseau31, une technicienne est en charge du **contrôle des rejets autres que domestiques**.

**Les objectifs permanents de Réseau31 pour cette mission sont :**

- ① Réduire les pollutions à la source,
- ② Prévenir les pollutions accidentelles
- ③ Délivrer les autorisations spéciales de déversement réglementaires
- ④ Suivre et analyser les pollutions d'origine non domestiques
- ⑤ Mettre en œuvre des opérations d'animation pour l'amélioration des rejets des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

## PARTENARIAT RÉSEAU31 ET AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE

Pour soutenir ces actions et accompagner le développement de ces missions, Réseau31 a passé un partenariat avec l'agence de l'eau Adour-Garonne mettant en valeur :

- ① **Des enjeux convergents :**
  - Respect du bon fonctionnement du réseau (ex : obstruction répétées par des graisses)
  - Optimum de fonctionnement des STEP (ex : présence de métaux, hydrocarbures... nuisant au traitement biologique)
  - Protéger le milieu récepteur (ex : substances transitant directement vers le milieu)
  - In fine, amélioration de la qualité des masses d'eau
- ② **Des actions renforcées et ciblées** dans la lutte contre les pollutions non domestiques :
  - Augmenter le nombre de contrôles
  - Améliorer le suivi des dossiers
  - Développer l'animation et la communication auprès des entreprises du territoire

S'ENGAGER AVEC  
L'AGENCE DE L'EAU  
ADOUR GARONNE,  
VERS TOUJOURS  
PLUS DE QUALITÉ.

Dans un premier temps, l'agence de l'eau et Réseau31 ont choisi de **prioriser les actions** sur les bases suivantes :

- ① **Problématiques Graisses / Hydrocarbures / Rejets chimiques**
- ② **Territoires prioritaires en regard d'enjeux globaux et locaux**

Nous avons donc sélectionné **63 communes, et 976 entreprises** ayant des activités identifiées comme prioritaires.

- les métiers de bouche et du commerce alimentaire, les activités d'enseignement
- les activités de soin (cliniques, hôpitaux, dentiste, accueil des personnes dépendantes),
- les métiers de l'industrie (agroalimentaire, chimique)
- les métiers de la blanchisserie
- les métiers du bâtiment,
- les métiers de l'automobile et du transport routier

## LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET :

- ① La création en 2018 d'**une plaquette de communication à l'attention des professionnels** permet de mieux communiquer sur les obligations et les enjeux de la gestion des rejets non domestiques et guider les professionnels dans leurs démarches.
- ② En 2022, l'évolution du chapitre dédié aux rejets autres que domestiques du règlement d'assainissement collectif a permis de **mettre en place un coefficient de pollution et des pénalités applicables** afin de disposer d'outils supplémentaires à l'amélioration de la qualité des rejets.
- ③ Sur la base de données récupérées en 2019 auprès de la Chambre de Commerce et de l'Industrie, de l'Académie de Toulouse, du Conseil Départemental 31, et du SDIS31, **un travail de compilation de données** a permis d'établir une liste des entreprises présentes sur les 63 communes.
- ④ **Le géocodage des adresses et la création d'une carte de travail** ont permis de faire un repérage de terrain efficace en vue de trier et de vérifier des informations afin de consolider cette liste. 25 tournées de terrain ont été organisées et menées en 2022.
- ⑤ Ce travail a également permis de confirmer que **1/3 du millier d'entreprises ciblées comme prioritaires avaient déjà fait l'objet d'un contrôle par Réseau31**.
- ⑥ En parallèle, en 2022, un **outil logiciel spécifique aux rejets non domestiques a été développé**.



**En 2023, l'ensemble des résultats de ce travail a été capitalisé dans cette base de données exploitable.**

Les développements spécifiques réalisés permettent dès lors de :

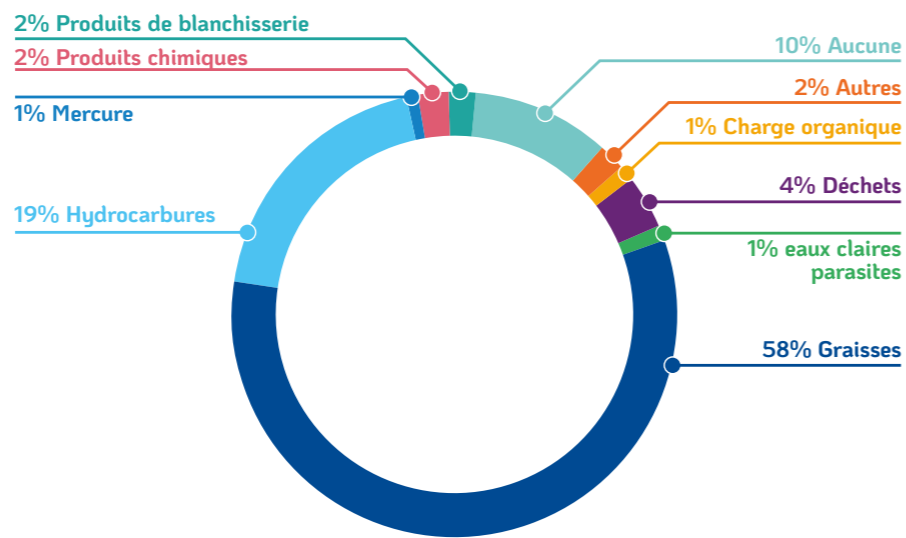
- Géolocaliser les dossiers sur notre Système d'Information Géographique
- Identifier les entreprises contrôlées et restant à contrôler
- Préparer des communications de masse et/ou ciblées
- Avoir un meilleur suivi des dossiers : entretien annuel des installations, autorisations spéciales de déversement et suivi des autosurveillances, demandes de mises en conformité, ...
- Fournir plus facilement des données de suivi d'activité afin de mieux partager cette activité.

**ÉTAT DES LIEUX DES DONNÉES CONTENUES DANS LA BASE DE DONNÉES DE NOTRE OUTIL DE SUIVI (Y-ASSAINISSEMENT)**

Sur les 643 entreprises contrôlées :

- 407 sont conformes et 236 restent non conformes
- 469 entreprises sont soumises à un suivi annuel de leurs installations (suivi de l'entretien des prétraitements et/ou des surveillances des rejets)
- 112 disposent d'une autorisation spéciale de déversement des rejets non domestiques (conformément à l'art. L1331-10 du code de la santé publique)
- Parmi ces 112 autorisations, 31 font l'objet d'une autosurveillance à suivre régulièrement

Répartition des problématiques de pollution pour les entreprises déjà contrôlées

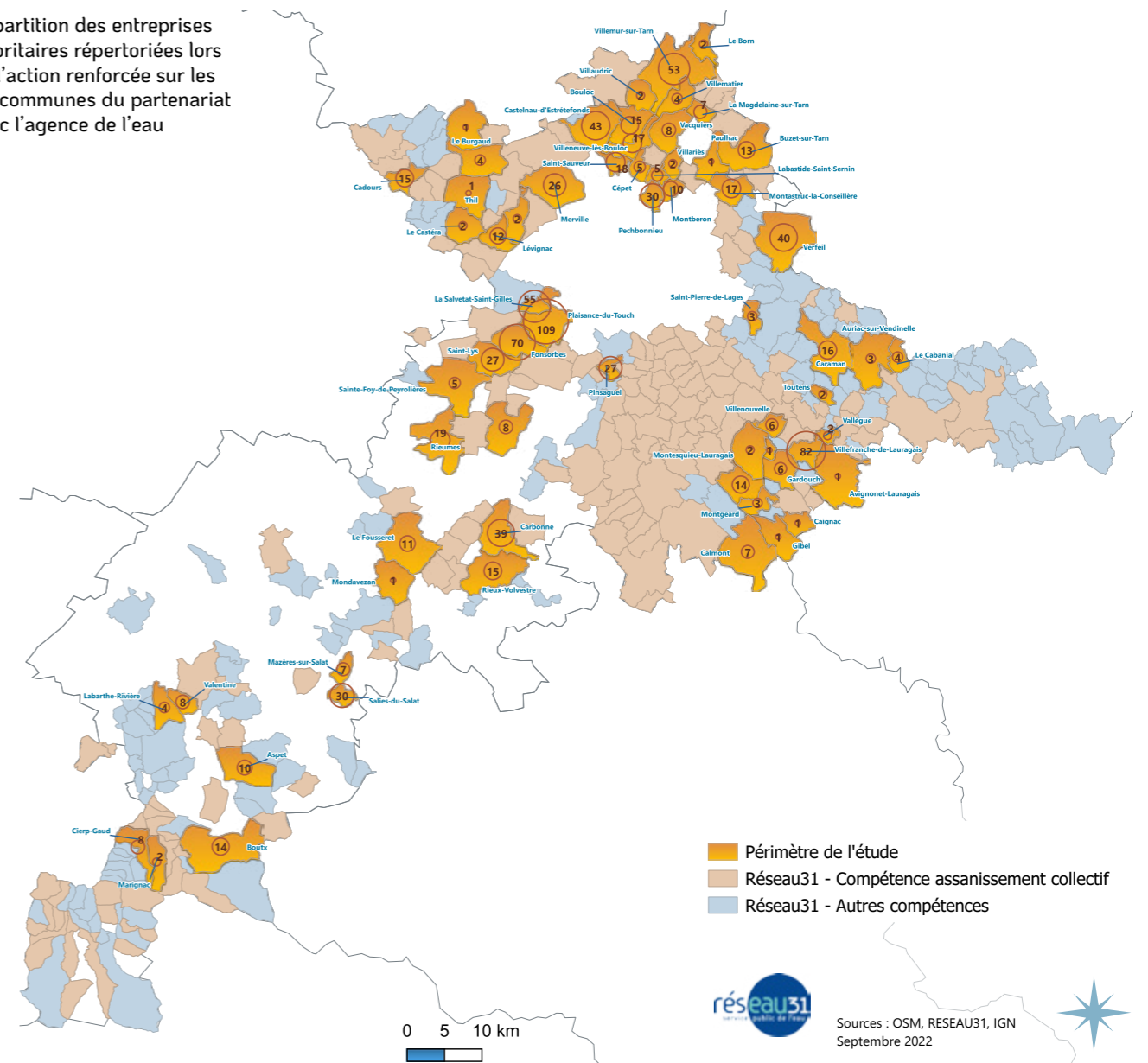


**1 278**  
ENTREPRISES IDENTIFIÉES  
DONT 643 DÉJÀ  
CONTRÔLÉES ET 625  
RESTANTS À CONTRÔLER

Exemple de géolocalisation des dossiers sur une zone industrielle



Répartition des entreprises prioritaires répertoriées lors de l'action renforcée sur les 63 communes du partenariat avec l'agence de l'eau

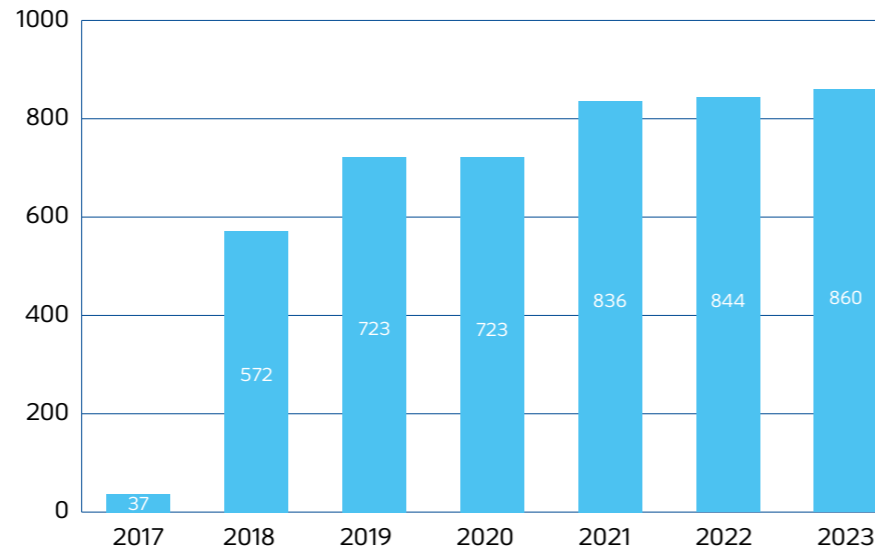


Les équipes de Réseau31 sont déployées sur l'ensemble du territoire avec leurs moyens d'intervention propres : camions hydrocureurs, caméras...

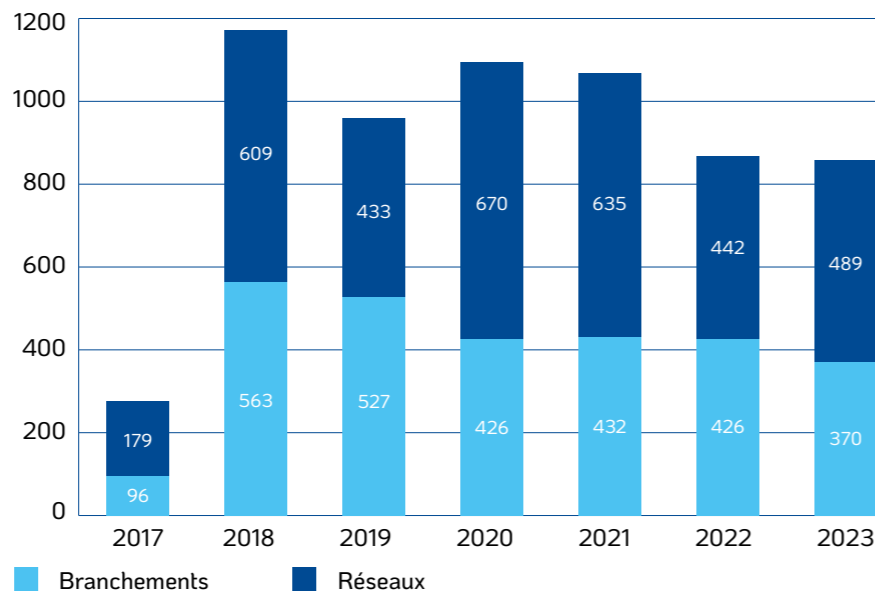
### INTERVENIR SUR LES INFRASTRUCTURES

Un des indicateurs de la **bonne gestion des infrastructures d'assainissement est de limiter les interventions en urgence** ou suite à un appel d'un usager. Les interventions de nettoyage préventifs ont donc été multipliées ces dernières années et le nombre de débouchages a diminué, malgré la prise en charge de nouvelles installations à exploiter.

Nettoyages



Débouchages



Le nombre de débouchages de conduites d'assainissement est en baisse depuis 3 ans malgré une augmentation du linéaire de réseaux (Eaux Pluviales et Eaux Usées) en exploitation. Il est à noter que 13% de ces interventions ne sont pas en lien avec les réseaux eaux usées (14 débouchages réseaux eaux pluviales, 79 débouchages ouvrages station épuration).

L'objectif de multiplier les actions préventives pour limiter les opérations curatives se poursuit.

Le nombre de pompages de postes de relevage est en augmentation en 2023 (+2.5%), et +13.5% sur 3 ans. La fréquence moyenne d'entretien de ces postes, stable depuis plusieurs années, s'élève à environ 2 pompages par an et par postes. La modernisation du parc de véhicules hydrocureurs a permis d'absorber l'augmentation d'activité induite par l'arrivée de nouveaux adhérents.

Désormais, avec un âge moyen de 7 ans, les durées d'immobilisation des hydrocureurs pour pannes et maintenance sont nettement en baisse.

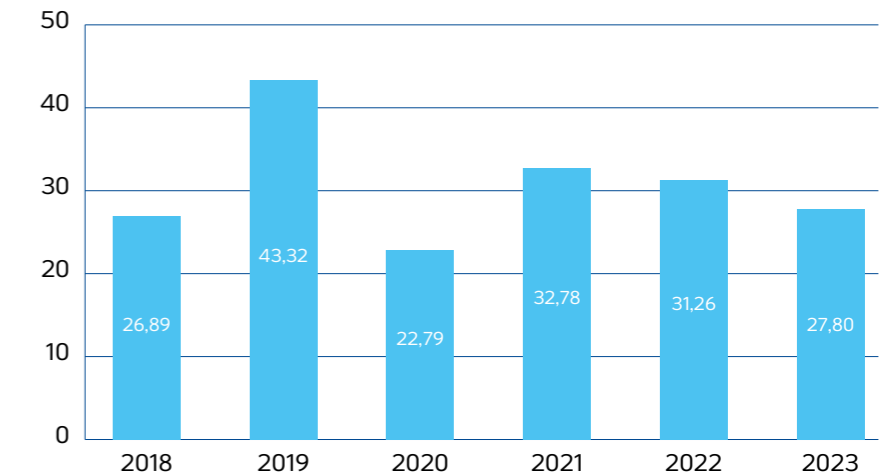
Autre activité soutenue en 2023, les investigations, les tests à la fumée et les passages caméra.

Ce sont 185 chantiers d'inspections télévisées des canalisations qui ont été réalisés en 2023. Ils font l'objet d'un rapport qui permet d'élaborer un plan d'actions pour les interventions futures sur ces réseaux. Il est à noter que 57% des chantiers réalisés concernent des inspections avec un linéaire inférieur à 100 m, souvent suite à des interventions de désobstruction.

Le rythme de réalisation des investigations à la fumée se maintient à un niveau important d'activité. Ces tests contribuent au diagnostic des défauts à corriger (inversions de branchements entre eaux pluviales et eaux usées par exemple, avec dans un cas des rejets d'eaux usées directement dans le milieu naturel et dans l'autre une surcharge des réseaux et stations d'épuration avec des eaux de pluie).

La baisse du nombre de débouchages, en particulier lors des périodes d'astreinte, est notable et restera un objectif pour les années à venir. Plusieurs actions préventives seront particulièrement poursuivies et renforcées : traitement systématique des points noirs (points sur lesquels des interventions curatives récurrentes sont nécessaires), hydro-curage des réseaux en fin de manifestations (marchés...).

Linéaire (en km) réalisé par les équipes de Réseau31





## S'ASSURER DE LA QUALITÉ DU TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Réseau31 gère 132 stations d'épuration de types et de capacité très différentes afin de traiter les eaux avant leur rejet au milieu naturel.

Type de station d'épuration	Nombre	Pollution totale traitée (en EH)	Capacité minimum (en EH)	Capacité maximum (en EH)
Boue activée	46	247 847	200	25 000
Lits plantés de roseaux	36	16 027	60	1 500
Lit bactérien	17	11 320	200	2 250
Filtres sable, coco ou zéolithe	14	3 385	50	600
Disques biologiques	7	2 680	100	600
Biodisques	5	3 350	400	1 000
SBR	3	4 500	500	3 000
Lagunage	2	500	200	300
Biofiltres	1	1 600		
Bioréacteur à membranes	1	4 500		
<b>Total</b>	<b>132</b>	<b>295 709</b>		

### Unité de déshydratation des boues



Extraction et nettoyage des membranes de la station d'épuration de Nailloux

## QUELQUES EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS

Pour l'année 2023, Réseau31 a investi plus de 10 M€ dans ses infrastructures d'assainissement collectif.



Construction de la station d'épuration de Montesquieu-Lauragais



Construction de la station d'épuration de Sainte-Livrade



Construction des réseaux et de la station d'épuration de Bélesta

## LES TARIFS

EN 2023, RÉSEAU31 A  
ASSURÉ LA GESTION DE  
**84 638**

abonnées raccordés au  
réseau d'assainissement  
collectif (contre 82 139 en  
2022 soit une augmentation  
de l'ordre de 3%).

## UNE GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES

**Le tarif de l'assainissement** toutes taxes comprises s'élevait pour Réseau31 à **2,46 €/m<sup>3</sup>**.

Les taxes (Agence de l'Eau Adour Garonne et la TVA) représentent 20% de ce tarif.

[www.reseau31.fr/espace-usagers](http://www.reseau31.fr/espace-usagers)

Afin de limiter au maximum les risques de pollution du milieu naturel ou d'inondation liés au débordement de réseaux par temps de pluie, **Réseau31 impose l'infiltration à la parcelle en priorité**. En cas de capacité d'infiltration insuffisante ou impossible, le rejet au réseau public peut être autorisé sous conditions : débit de fuite maximal autorisé et rétention à la parcelle.

Concrètement, sur des secteurs très sensibles lors d'événements pluvieux, il peut être imposé une gestion des eaux exclusive à la parcelle et une interdiction de rejet vers le réseau public.

Réseau31 met ainsi en avant **une gestion plus durable des eaux pluviales**, en remplacement du principe du « tout tuyau ». Cette approche privilégie l'infiltration et la gestion de la goutte d'eau au plus près de son point de chute.

**Les avantages sont nombreux** : réduction de l'impact des rejets sur les rivières, réduction du risque de débordement des réseaux, diminution de l'imperméabilisation, participation à la lutte contre les îlots de chaleur...

Ces modalités de gestion des eaux pluviales sont regroupées au sein du règlement du service des Eaux Pluviales de Réseau31 accessible depuis notre site internet :

[www.reseau31.fr/eaux-pluviales](http://www.reseau31.fr/eaux-pluviales)

## L'ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DES MILIEUX

Depuis sa création,  
Réseau31 investit pour  
mettre aux normes les  
stations d'épuration ou  
pour en construire de  
nouvelles.

Ces actions participent pleinement à **l'amélioration de la qualité des milieux récepteurs et aux objectifs de « bon état » des cours d'eau**, notion apparue au Sommet de la Terre de Rio, en 1992.

Depuis, elle a été plusieurs fois reprise dans la législation notamment dans l'un des textes primordiaux en matière d'eau : **la Directive Cadre Européenne sur l'Eau**.

Les cours d'eau concernés sont les rus, les ruisseaux, les rivières, les fleuves... tous ces chenaux naturels conduisant de l'eau de façon temporaire ou permanente qui peuvent ainsi être étudiés à l'aune de leur état.

**Un cours d'eau est jugé « en bon état » si :**

- Il permet une vie animale et végétale riche et variée
- Il contient peu de produits toxiques
- Il dispose d'une quantité suffisante d'eau pour satisfaire les usages des humains mais aussi les besoins des milieux naturels et des animaux et végétaux qui y habitent

Pour éviter ces dégradations, la Directive Cadre sur l'Eau impose aux états membres de l'Union Européenne des **objectifs pour atteindre le bon état des « masses d'eau »**.

Pour analyser l'atteinte de ces objectifs, les cours d'eau sont analysés autour de deux piliers : **leur « état chimique » et leur « état écologique »**.

**L'état chimique** est mesuré grâce à des **prélèvements d'eau** dans lesquels sont recherchés des substances dangereuses telles que des pesticides, métaux lourds ou encore hydrocarbures. Sur chaque substance, des seuils limites sont fixés par la réglementation. Ils ne doivent pas être dépassés pour que le cours d'eau soit jugé « en très bon état chimique ».

**L'état écologique** tient quant à lui compte de trois aspects :

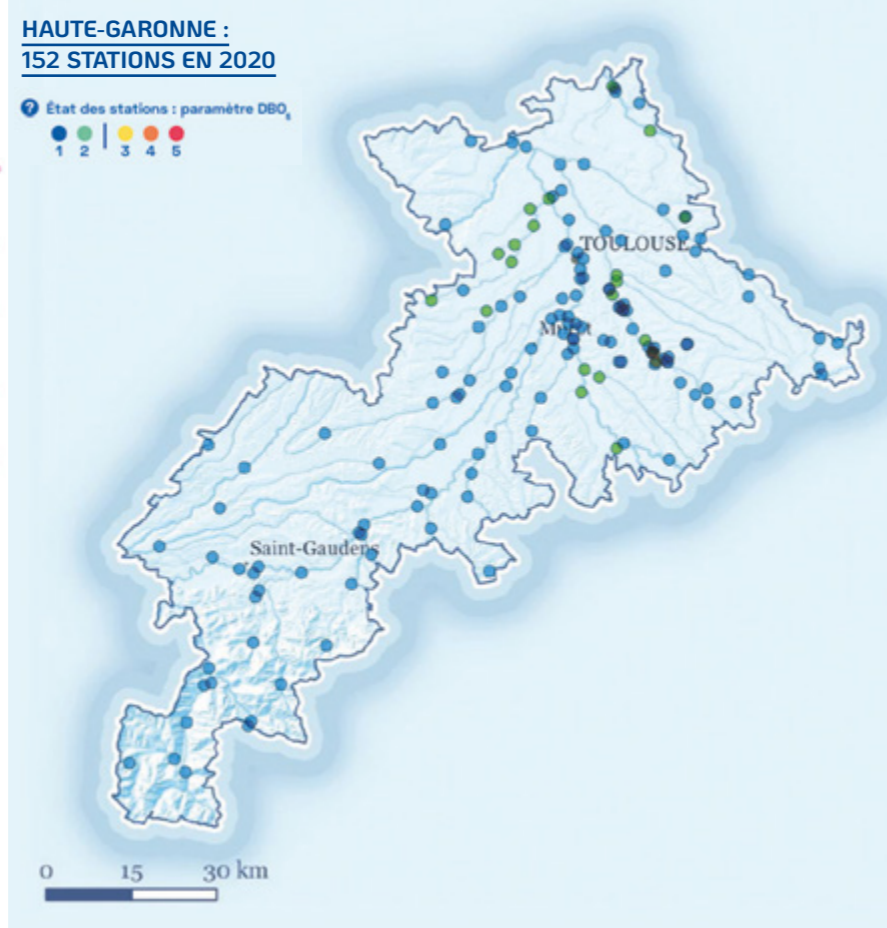
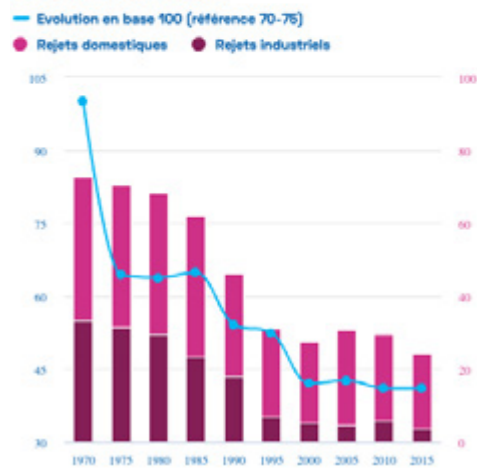
- **l'état biologique** du cours d'eau, déterminé par la faune et la flore présentes dans le cours d'eau,
- **l'état physico-chimique** de l'eau, qui reflète les conditions du milieu. La quantité d'oxygène, de matière organique, de nitrates et phosphore dans l'eau sont par exemple analysés,
- **la « qualité hydromorphologique »** du cours d'eau, c'est à dire la diversité des écoulements de l'eau, de la profondeur de l'eau, le tracé et la morphologie du cours

Le suivi réglementaire des milieux récepteurs sur toutes les nouvelles installations quelle que soit la capacité (amont et aval du rejet de la step sur la biologie et la physico chimie du cours d'eau)

**Au fil du temps, la qualité des milieux récepteurs s'améliore progressivement, signe que les investissements menés en matière de traitement des eaux usées portent leurs fruits.**



### Département Haute-Garonne Évolution de la concentration en DBO<sub>5</sub> dans les rivières



<https://surveillance.eau-adour-garonne.fr/>



Visite de terrain - Opération R'Garonne

## S'INSCRIRE PLEINEMENT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### CRISE ÉNERGÉTIQUE : UNE OPPORTUNITÉ DE CHANGEMENT !

## LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La crise énergétique de 2022 a eu un impact fort sur les coûts de l'électricité de 2023.

Les prix de consommation « été » ont été particulièrement touchés, réquisitionnant l'exploitation de nos ouvrages : **les services de Réseau31 ont su s'adapter en limitant et adaptant leurs consommations pour limiter l'impact financier.**

La crise énergétique a souligné le **besoin d'un suivi énergétique précis et en temps quasi réel**. Dans ce cadre, une consultation a été lancée pour se doter d'un logiciel de suivi. **L'outil Delta Conso expert a été sélectionné.**

**Le suivi des prix de l'électricité et l'anticipation de nos services en 2023 permettront un budget à la baisse pour 2024, évalué à près de 40%.**

Une étude a été réalisée en 2023 pour développer, sur certaines stations d'épuration, **un outil d'intelligence artificielle pour optimiser le fonctionnement des ouvrages et assurer la qualité du rejet**. Ce projet concernera une dizaine de stations en 2024.

### L'HYDROÉLECTRICITÉ

**Les travaux sur la centrale du Bourgail** ont été lancés en septembre 2023.

Ils se termineront en juin 2024 pour la mise en service de cette centrale, d'une capacité de production de 420 kW.

Une étude a également été réalisée en 2023 pour **la centrale, dite de « Jouanes »**, située sur la commune du Fousseret. La consultation sera lancée en 2024 pour une mise en service attendue en 2025.

Réseau31 développe également **l'hydroélectricité sur les réseaux d'eau potable**.

Ainsi, **une pico centrale** sera installée sur la commune de Baziège en entrée du nouveau réservoir d'eau potable. Les travaux de construction ont été terminés en 2023 et la pico centrale a été mise en service. Les premiers kWh seront facturés en 2024.

### LE PHOTOVOLTAÏQUE

**Quatre sites ont été sélectionnés pour accueillir des panneaux photovoltaïques.**

Réseau31 souhaite **développer l'autoconsommation** afin de gagner en autonomie par rapport au réseau électrique et les cours de l'électricité. Les études ont été lancées en 2023. Deux des quatre sites seront équipés en 2024.

### STRATÉGIE CLIMAT

La proposition de la définition d'une **stratégie Énergie climat** a été présentée et validée à l'automne 2023.

## COOPÉRER ET INNOVER

### UNE ORIENTATION POLITIQUE AFFIRMÉE

## DES ENGAGEMENTS

### Le fonctionnement en coopération fait partie de l'ADN de Réseau31.

Nouer des partenariats pour accompagner la dynamique de développement de nos territoires permet de répondre plus efficacement aux enjeux stratégiques de préservation de la ressource et d'amélioration de la qualité des milieux aquatiques.

Ces coopérations peuvent prendre plusieurs formes administratives en fonction de la nature des actions. Certains exemples listés dans les paragraphes suivants illustrent cette démarche.

#### AVEC LE SMEAG

Le **Syndicat mixte d'étude et d'aménagement de la Garonne** assure, depuis 1993, des lâchers d'eau en période d'étiage pour maintenir un débit minimum de la Garonne afin de satisfaire les différents usages de l'eau (industriels, agricoles, eau potable) et les besoins des milieux naturels.

Réseau31 est engagé depuis plusieurs années dans **une meilleure efficacité de l'utilisation de l'eau pour l'irrigation** via notamment son programme d'optimisation des débits qui sont prélevés dans la Garonne et qui transitent dans le Canal de Saint-Martory. C'est notamment dans ce cadre que Réseau31 et le SMEAG ont signé une convention pour la coordination des actions sur le système Saint-Martory.

[www.smeag.fr](http://www.smeag.fr)

#### AVEC LA FÉDÉRATION DE PÊCHE ET LE SYNDICAT MIXTE GARONNE AUSSONNELLE LOUGE TOUCH (SMGALT)

Dans le cadre du projet Fond de Louge piloté par Réseau31, ce partenariat s'appliquera au suivi des **impacts des modifications hydrauliques** entraînées par un projet. Le SMGALT est compétent en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) et la Fédération de Pêche, acteur majeur de la gestion du cours d'eau. Ce partenariat définit des actions à mettre en œuvre sur le tronçon de la Louge concerné et il permettra de compléter le Plan Pluriannuel de Gestion de cette rivière, porté par le SMGALT.

### AVEC LA FÉDÉRATION DE CHASSE : PROJET VIA FAUNA

Le projet Via Fauna a pour principaux objectifs de **mettre en place des méthodes d'analyse et des outils de suivi partagés entre les différents gestionnaires de la faune sauvage et les gestionnaires d'infrastructures de transport**, avec l'appui d'organismes scientifiques, d'établissements publics et d'associations.

Dans ce cadre, Réseau31, gestionnaire du Canal de Saint-Martory, a constaté la présence d'animaux noyés, notamment de grands mammifères. L'un des objectifs (du projet Via Fauna) est d'évaluer l'impact des aménagements réalisés afin de faciliter la remontée des animaux tombés dans le canal.

[www.chasse-nature-occitanie.fr/biodiversite-et-observatoire/projets/viafauna.php](http://www.chasse-nature-occitanie.fr/biodiversite-et-observatoire/projets/viafauna.php)

### AVEC LE CD31, LE SMEAG, LE SMGALT ET L'UNION DES ASA (DANS LE CADRE DU PROJET DE TERRITOIRE GARONNE AMONT, PILOTÉ PAR LE CD31).

**Mobilisation des stocks existants** des retenues sur le Bassin versant du Touch pour assurer le soutien d'étiage de cette rivière et diminuer la réalimentation depuis la Garonne, via le Canal de Saint-Martory. Une première expérimentation s'est déroulée en 2023 et se poursuivra en 2024.

<https://garonne-amont.fr>



Journée Mondiale de l'eau  
Retenue du SMGALT



Signature du Contrat de progrès avec  
l'Agence de l'Eau Adour Garonne

### AVEC LA FRTP

À l'issue de la crise sanitaire de 2020, **une charte liée à la relance des opérations d'investissement** avaient été signée avec la Fédération Régionale de Travaux Publics. Ces engagements communs ont été suivis lors de rencontres régulières au cours de l'année 2023.



### AVEC L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)

Depuis 2015, Réseau31 et l'ARS ont signé **une convention de partage de données sur les périmètres de captage.**

### AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Le projet de reconquête de la qualité de la Rivière Aussonnelle a nécessité des investissements importants de Réseau31 pour la construction d'une nouvelle station d'épuration. Le volet assainissement de cette opération réalisé, il fallait poursuivre la démarche et permettre le soutien du débit de la rivière Aussonnelle. Ce volet du projet a été rendu possible par **l'acquisition de retenues existantes et leur optimisation.**

**Un protocole a été signé avec la Chambre d'Agriculture pour garantir tous les usages et notamment l'irrigation.**

### AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF)

Réseau31 a signé **une convention avec l'ONF pour coordonner protection des captages et sylviculture, pour sécuriser durablement la ressource en eau.**

Ce partenariat est consacré aux forêts domaniales et autres forêts relevant du régime forestier (communes et autres collectivités) gérées par l'ONF.

Dans ce cadre, les partenaires s'engagent à collaborer sur la gestion concertée des espaces, les indemnités, les inventaires environnementaux, la promotion de pratiques écoresponsables, la diffusion des connaissances et la communication.

### AVEC L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE ET L'ASSOCIATION DE COOPÉRATION ENTRE ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT (ACAD)

Réseau31 s'est engagé en 2019, par **une convention de partenariat avec l'ACAD, à mettre en œuvre une coopération décentralisée avec le Sénégal** pour la mise en place d'un projet d'adduction en Eau potable et d'assainissement sur la commune de Diama.

En 2023, une mission de terrain a été menée. Elle a permis de mettre en évidence les hameaux prioritaires pour la réalisation de petites adductions de village.

**Ce programme est principalement financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.**



## DES ACTIONS COMMUNES ENTRE COLLECTIVITÉS

Au-delà des relations entre collectivités pour les achats et ventes d'eau, Réseau31 noue **des partenariats pour des actions d'investissement ou des services.**

## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Ainsi, **un investissement important en matière d'eau potable a été mutualisé avec le Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège (SMDEA09)** pour la construction d'une usine de production à Carbonne, d'un réservoir à Gensac sur Garonne et d'une canalisation structurante entre l'usine et le réservoir.

**Des conventions sont également signées entre Réseau31 et des collectivités partenaires pour optimiser la facturation avec l'usager,** c'est le cas avec le Service Public de l'Eau Hers Ariège et le Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch.

**D'autres sont signées pour mutualiser des prestations :**

- **espaces verts,** notamment avec le SICOVAL,
- **autocontrôles de la qualité de l'eau potable et appui pour le développement de l'ISO 9001** avec l'institution des eaux de la Montagne Noire,
- **entretiens de proximité** avec de nombreuses collectivités adhérentes, toujours dans l'objectif d'une meilleure efficacité du service offert aux habitants des territoires et d'une optimisation des ressources.

### AVEC LE BUREAU DE RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE (BRGM)

Réseau31 a signé **un vaste partenariat avec le BRGM** dans les domaines suivants :

- La ressource en eau,
- La gestion et l'exploitation,
- La sécurité et la gestion de crise,
- La prospective

La première déclinaison opérationnelle porte sur le **projet R'Garonne** de réalimentation opérationnelle de l'aquifère Garonne par le Canal de Saint-Martory, avec, en 2023, les essais géophysiques et géotechniques pour valider les sites d'infiltration les plus adaptés.

[www.reseau31.fr/projet-rgaronne-des-mesures-de-debits-en-cours-apres-le-lancement-du-projet/](http://www.reseau31.fr/projet-rgaronne-des-mesures-de-debits-en-cours-apres-le-lancement-du-projet/)

### AVEC LE BUREAU DE RECHERCHE GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE (BRGM) ET LE CD31

**Un observatoire hydrologique des sources** est mis en place pour suivre les débits et les températures de sources du massif pyrénéen dont certaines exploitées par Réseau31.

<https://garonne-amont.fr/suivi-du-debit-des-sources-pyreneennes-un-premier-rapport-disponible/>

### AVEC TBI-INSA TOULOUSE

**Une étude d'optimisation de la gestion de la station d'épuration de l'Aussonnelle** a été menée par Réseau31 en lien avec l'INSA Toulouse et l'entreprise BIOTRADE durant l'été 2023.

L'objectif principal étant de **comparer et d'évaluer la régulation du système d'aération de la station d'épuration** notamment sur le plan énergétique.

## LES INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES

Compétences	Thème	Code	Libellé	Valeur 2023
Eau potable	Abonnés	D101.0	Nombre d'habitants desservis	117 732
Eau potable	Abonnés	D102.0	Prix du service au m <sup>3</sup>	2,36 €
Eau potable	Abonnés	D151.0	Délai contractuel maximal de branchement des nouveaux abonnés	2 jours
Assainissement collectif	Abonnés	D201.0	Nombre d'habitants desservis	169 276
Assainissement collectif	Abonnés	D204.0	Prix du service au m <sup>3</sup>	2,46 €
Eau potable	Abonnés	P151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées	0,39
Eau potable	Abonnés	P152.1	Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés	100%
Eau potable	Abonnés	P155.1	Taux de réclamations	1,19
Assainissement Collectif	Abonnés	P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	96,95%
Assainissement Collectif	Abonnés	P251.1	Débordement d'effluents chez les usagers	0
Assainissement Collectif	Abonnés	P258.1	Taux de réclamations	1,3
Assainissement Collectif	Réseau	D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels	112
Eau potable	Réseau	P103.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	95
Eau potable	Réseau	P104.3	Rendement du réseau de distribution	89,1%
Eau potable	Réseau	P105.3	Volumes non comptés	2,60
Eau potable	Réseau	P106.3	Pertes en réseau	2
Eau potable	Réseau	P107.2	Renouvellement des réseaux d'eau potable	0,28
Assainissement Collectif	Réseau	P202.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	35
Assainissement Collectif	Réseau	P252.2	Points de curage fréquent du réseau	8
Assainissement Collectif	Réseau	P253.2	Renouvellement des réseaux d'eaux usées	0,28
Eau potable	Qualité de l'eau	P101.1	Conformité microbiologique de l'eau au robinet	97,7%
Eau potable	Qualité de l'eau	P102.1	Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	97,4%
Eau potable	Qualité de l'eau	P108.3	Protection de la ressource en eau	92,5%
Assainissement Collectif	Collecte des eaux usées	P255.3	Connaissance des rejets au milieu naturel	30
Assainissement Collectif	Epuration des eaux usées	P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	96,4%
Assainissement Collectif	Boues	D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	2 848
Eau potable	Gestion financière	P109.0	Montant des actions de solidarité	0,004
Eau potable	Gestion financière	P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	3,5
Eau potable	Gestion financière	P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau	3,45%
Assainissement Collectif	Boues	P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	100%
Assainissement Collectif	Gestion financière	P207.0	Montant des actions de solidarité	0,0063
Assainissement Collectif	Gestion financière	P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	5,6
Assainissement Collectif	Gestion financière	P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau	6,72%
Assainissement Non Collectif	Service	D301.0	Nombre d'habitants desservis	113 464
Assainissement Non Collectif	Service	D302.0	Mise en œuvre de l'assainissement non collectif	100
Assainissement Non Collectif	Conformité	P301.3	Conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	81,4%

## NOTES



Édition avril 2024  
CHIFFRES 2023

# Note d'information sur les redevances

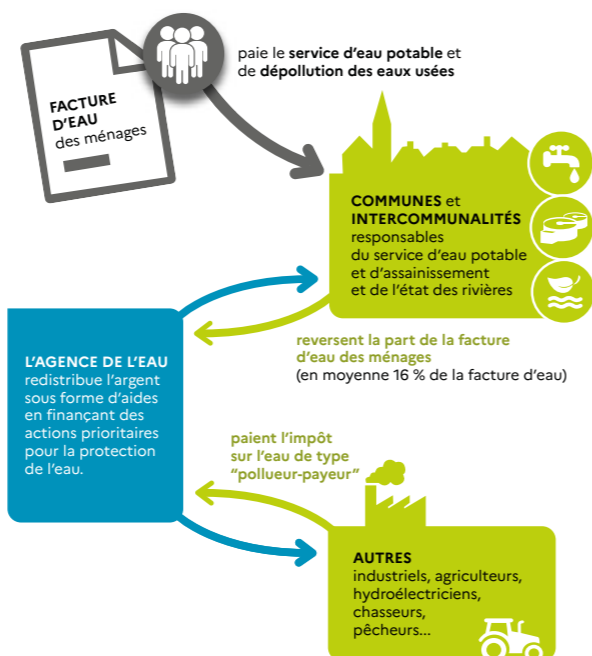
## L'agence de l'eau vous informe

### POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

#### Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le prix moyen de l'eau dans le bassin Adour-Garonne est de **4,23 euros TTC/m<sup>3</sup>** dont 2,12€TTC/m<sup>3</sup> pour l'eau potable et 2,11 €TTC/m<sup>3</sup> pour l'assainissement collectif.

Pour un foyer consommant 120 m<sup>3</sup> par an desservi par l'assainissement collectif, cela représente une dépense de 507,60 euros par an et une mensualité de 42,30 euros en moyenne. (Données SISPEA 2021)

### NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

Édition avril 2024

## D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2023 ?

En 2023, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau Adour-Garonne s'est élevé à environ 324 millions d'euros dont 262 millions en provenance de la facture d'eau payée par les ménages et les industriels dont les activités de production sont assimilées domestiques (APAD).

### recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2023 ?  
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Adour-Garonne

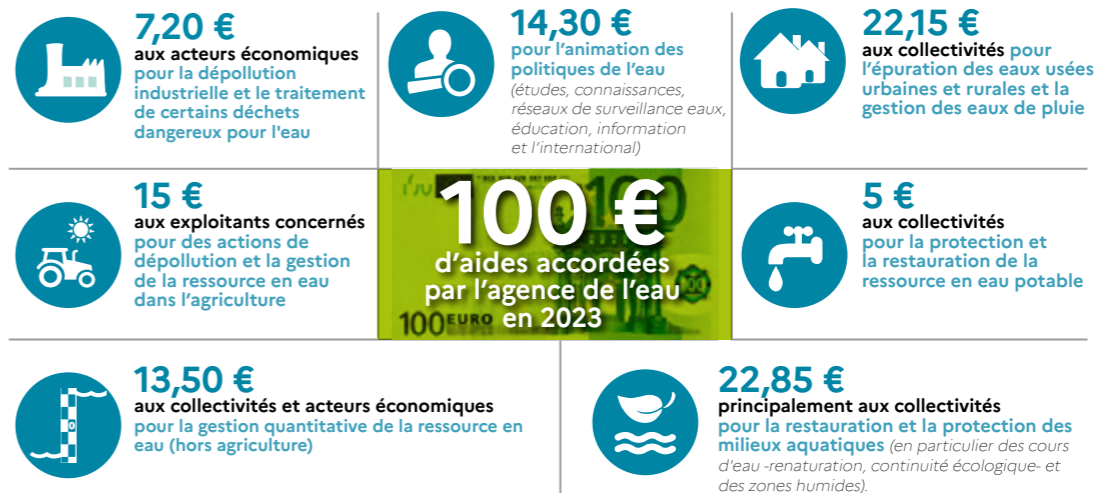


## À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

### interventions / aides

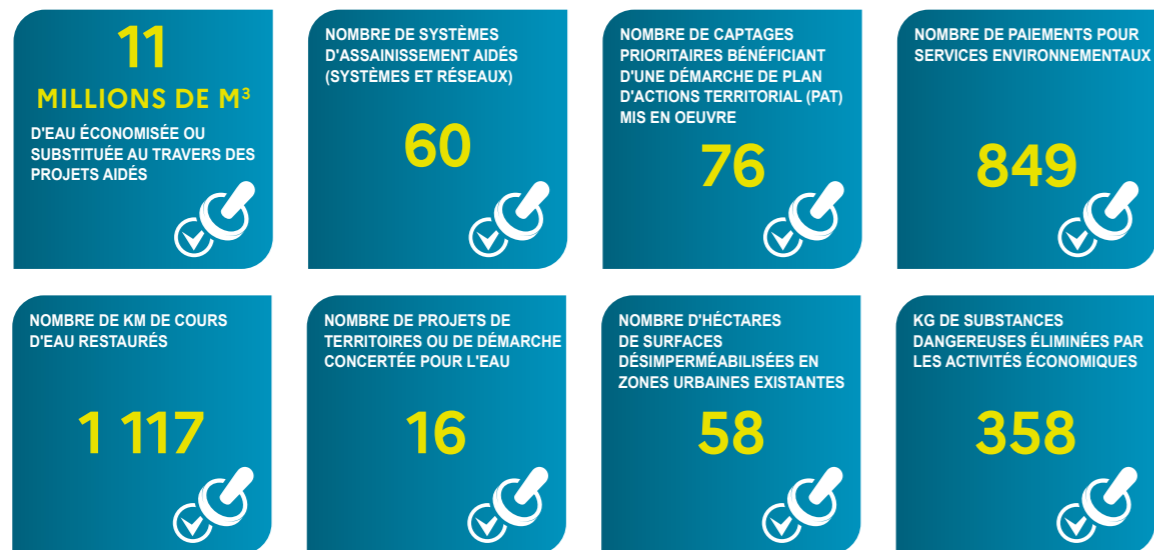
Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2023 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2023) - source agence de l'eau Adour-Garonne.



## ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE EN 2023

En 2023, l'Agence s'est mobilisée pour accompagner au mieux les projets sur le terrain, et ce malgré un contexte économique compliqué pesant sur le coût des investissements. Plus de 220 millions d'euros d'aides ont été attribués sur l'ensemble du bassin. Le fonds vert est venu compléter les aides de l'Agence pour accélérer la transition écologique des territoires. En 2023, il a permis près de 30 M€ d'investissements supplémentaires et 300 opérations financées.

### EN 2023...



\* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

### CHANGEMENT CLIMATIQUE

Plus de 70% des aides attribuées par l'Agence en 2023 ont été consacrés de façon directe ou indirecte à l'adaptation au changement climatique : solutions fondées sur la nature ; gestion et partage de la ressource ; économies d'eau ; gestion durable des eaux de pluie ; étude ; sensibilisation ; communication...

Les solutions fondées sur la nature représentent près de 55 millions d'euros d'aides qui ont permis de soutenir : la conversion à l'agriculture biologique, les paiements pour services environnementaux, la renaturation des cours d'eau, la préservation des zones humides ou encore la désimpermeabilisation des sols en ville.

### PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2023, le plan d'adaptation au changement climatique du bassin Adour-Garonne (PACC) a fait l'objet d'un complément au PACC en deux volets adoptés par le Comité de Bassin. Ce travail a permis de mettre à jour les connaissances scientifiques et de faire un point d'étape des actions du PACC.

En savoir plus : <https://eau-grandsudouest.fr/medias/publications/complement-pacc-point-etape-perspectives>

### LANCEMENT DE TEMP'O LE MAG DE L'EAU DU GRAND SUD-OUEST

L'eau essentielle est présente partout dans nos quotidiens. Face au changement climatique, il est temps d'agir pour la préserver. Chaque mois, Temp'O décrypte les enjeux de l'eau et vous invite à la rencontre des acteurs qui s'engagent pour son avenir. TEMP'O c'est une émission de 26 minutes, des reportages de terrain, un podcast et des articles, tous consacrés à l'exploration d'un enjeu de l'eau sur notre bassin.

En savoir plus : <https://eau-grandsudouest.fr/tempo>



### LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Le bassin Adour-Garonne couvre les bassins versants des cours d'eau qui, depuis les Charentes, le Massif Central et les Pyrénées, s'écoulent vers l'Atlantique (115 000 km<sup>2</sup>, soit 1/5<sup>e</sup> du territoire national). Il compte 120 000 km de cours d'eau, d'importantes

ressources souterraines et un littoral d'environ 630 km. Sur ses 8 millions d'habitants, 30 % vivent en habitats épars. C'est un bassin essentiellement rural : sur les quelques 6 700 communes, 35 comptent plus de 20 000 habitants, ces dernières rassemblant 28 % de la population.

**Siège**  
**AGENCE DE L'EAU  
ADOUR-GARONNE**  
90 rue du Férétra - CS 87801  
31078 Toulouse Cedex 4  
05 61 36 37 38

Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



**Délégations**  
**ATLANTIQUE-DORDOGNE**  
**BORDEAUX** (dépt. 16 • 17 • 33 • 47 • 79 • 86)  
4 rue du Professeur André-Lavignolle  
33049 Bordeaux Cedex  
05 56 11 99 99

**SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE**  
(dépt. 15 • 19 • 23 • 24 • 63 • 87)  
94 rue du Grand Prat  
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche  
05 55 88 02 00

**Délégation**  
**ADOUR ET CÔTIÈRES**  
**PAU** (dépt. 40 • 64 • 65)  
7 passage de l'Europe - BP 7503  
64075 Pau Cedex  
05 59 80 77 90

**Délégations**  
**GARONNE ET RIVIÈRES D'OCCITANIE**  
**TOULOUSE** (dépt. 09 • 11 • 31 • 32 • 34 • 81 • 82)  
97 rue Saint Roch - CS 14407  
31405 Toulouse Cedex 4  
05 61 43 26 80  
**RODEZ** (dépt. 12 • 30 • 46 • 48)  
Rue de Bruxelles - Bourran - BP 3510  
12035 Rodez Cedex 9  
05 65 75 56 00



Suivez l'actualité de l'eau du bassin sur [www.eau-grandsudouest.fr](http://www.eau-grandsudouest.fr)

**1964**  
Première loi sur l'eau

**1 MISSION COMMUNE**  
pour l'eau, la biodiversité et le littoral

**4 GRANDES PRIORITÉS**  
Partager la ressource  
Restaurer les cours d'eau  
Agir pour les eaux littorales  
Garantir le bon état des eaux

**1 600 AGENTS ENGAGÉS**  
pour une expertise au service de l'eau, sur le territoire métropolitain

**2024**  
L'eau, une priorité pour tous !

2024 marque pour les 6 agences de l'eau 60 années d'engagement pour l'eau.



Rendez-vous du 19 au 21 novembre au Salon des maires et des collectivités locales.



Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 18/10/2024

ID : 031-200023596-20241017-CS\_20241017\_04-DE

Berger  
Levrault



3 RUE ANDRÉ VILLET,  
31400 TOULOUSE  
TEL : 05 61 17 30 30

RETROUVEZ-NOUS SUR [WWW.RESEAU31.FR](http://WWW.RESEAU31.FR)

